

# BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE

REVUE CRITIQUE

des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Éducation, etc.,

*destinée*

AUX ECCLÉSIASTIQUES, AUX PÈRES ET AUX MÈRES DE FAMILLE,  
AUX CHEFS D'INSTITUTION ET DE PENSION DES DEUX SEXES,  
AUX BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, AUX CABINETS DE LECTURE CHRÉTIENS,  
ET A TOUTES LES PERSONNES QUI VEULENT CONNAÎTRE LES BONS LIVRES  
ET S'OCCUPER DE LEUR PROPAGATION.

---

TOME LV

---

JANVIER A JUIN 1877

PARIS

AU BUREAU DE LA BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE

RUE DE SÈVRES, 34.

—  
1877





## *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2010.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



---

PARIS.—IMP. DE VICTOR GOUPY, RUE DE RENNES, 74.

---



la plus indéniable. — N'est-on pas allé aussi jusqu'à assurer que le cardinal était mort sans manifester grande foi ; que lui, auteur d'un traité célèbre de l'Eucharistie, aurait refusé, à ce dernier instant, de confesser explicitement la présence réelle ? Ce sont autant d'assertions dénuées de bases, qui n'ont pas pour elles la moindre autorité, et que tout renverse au contraire dans les récits des témoins. — On a dit, enfin, que les mœurs de du Perron furent légères : c'est la dernière ressource de tout calomniateur contre sa victime. Or, cela est aussi vrai que ce que des ennemis éhontés ont osé publier de Bossuet lui-même, l'homme de l'étude, de la prière, de l'austérité, de la retraite.

M. l'abbé Féret étudie son héros comme poète, et conclut à bon droit que du Perron, à ce titre, se plaça à côté du premier Malherbe, et, avec Desportes et Bertaut, ouvre le chemin au Malherbe du XVII<sup>e</sup> siècle. Le cardinal a contribué aussi, comme orateur sacré, au mouvement de formation qui devait bientôt élever si haut notre langue ; il est de ceux qui commencèrent contre le mauvais goût installé dans la chaire la réaction féconde à laquelle nous avons dû nos grands maîtres. Mais c'est principalement sur sa gloire de controversiste qu'il est du devoir de l'historien de s'étendre. Nul ne se distingua jamais plus que du Perron dans ce genre, et n'eut plus de réussite auprès des esprits de bonne foi. Dix-sept hérétiques, en une seule conférence, furent par lui ramenés à l'Eglise. A Fontainebleau, devant Henri IV et nombre de juges éminents, il confondit Duplessis-Mornay et remporta un de ses plus beaux triomphes. L'auteur établit l'histoire de cette conférence dans son ordre et ses détails, et c'est une des meilleures parties du livre. Le Roi écrivait, à ce sujet, au duc d'Epemon : « Certes, c'est un des grands coups pour l'Eglise de « Dieu qui se soit fait y a longtemps. Suivant ces erres, nous ramè- « nerons plus de séparés de l'Eglise en un an que par une autre voie « en cinquante. (P. 194). »

Du Perron est enfin envisagé comme écrivain religieux : et là aussi nous rencontrons de précieux détails que les amis de l'histoire des lettres aimeront à lire. Son influence fut notable sur les auteurs de son époque : on le consultait, on lui adressait ses œuvres, on désirait lui être présenté ; un écrivain l'appelait : « le colonel-général de la littérature (p. 354) ». — M. l'abbé Féret, dans un appendice, reproduit un certain nombre de pensées tout à fait justes, bien exprimées, remarquables de tout point, quelquefois

par l'originalité familière, comme celle-ci, à l'adresse de nos voisins d'outre-Rhin : « La plus envieuse et la plus brutale nation, à mon « gré, c'est l'Allemande, ennemie de tous les étrangers. Ce sont des « esprits de bière et de poisle (P. 426) ». — Dans ses lettres, du Perron conserve la même supériorité. Pourquoi M. l'abbé Féret le traite-t-il d'*épistolographe*? Quel mot ! Quand donc en aurons-nous fini avec le détestable néologisme qui, de toutes parts, se rue sur notre langue française?— Tout ce que renferme l'ouvrage qui nous occupe a du prix et de l'intérêt, mais, parmi les qualités qui lui manquent, nous devons encore nommer le style. C.

**23. CHARLEMAGNE**, par M. Alphonse VÉTAULT. — *Introduction* par M. Léon GAUTIER. — 4 volume in-8° de XXII-556 pages, orné de gravures, chez Mame et fils, à Tours (1877); — prix : 20 fr.

La pensée dominante du livre de M. Alphonse Vétault est, semble-t-il, la « réhabilitation » de Charlemagne. Cette pensée, que l'auteur développe au moyen des faits, dans le cours de son brillant ouvrage, s'accuse plus fortement encore dans l'introduction de M. Léon Gautier. Le grand monarque ne fut pas seulement un illustre conquérant, un législateur fameux, un *civilisateur*, il fut surtout un homme providentiel. Nous nous associons pleinement à cette idée. « Dieu qui « pourrait gouverner le monde directement et sans intermédiaire, « daigne nous faire participer à l'administration de son immense « empire. Pour mener des hommes faits d'esprit et de chair, il se « sert d'hommes faits d'esprit et de chair. Il les envoie à leur heure, « les façonne de toute éternité, et, sans leur rien ôter de leur libre « arbitre, se sert de leurs libres vertus pour agir sur toute une nation, « sur toute une race ou sur le monde entier. C'est ainsi que Dieu a « préparé Charlemagne ; c'est ainsi qu'il s'est servi de lui pour relever « dans le monde le royaume menacé de son Christ et les destinées de « son Eglise (p. 4). »

D'après les savants historiens du grand empereur, Charlemagne tourna donc tous ses efforts vers l'Eglise, dont le triomphe fut le but constant de ses efforts. Fondateur de la monarchie et de l'unité française, et supérieur à son siècle, il fut le précurseur d'une civilisation nouvelle ; il fut le père du monde moderne et de la société européenne. Mais fut-il un saint et doit-on l'honorer sur les autels ? C'est M. Vétault qui répondra à cette question : « Frappé de ces prodigieux résultats dus au zèle d'un seul homme, le peuple des âges



« suivants n'a pu laisser un tel chrétien confondu dans la foule des  
« simples fidèles. Il en a fait un *saint* ; et depuis sept siècles la pa-  
« pauté voit, sans le ratifier mais sans le proscrire, le culte rendu  
« par quelques églises particulières à ce fils des barbares, qui fit de  
« sa royauté un apostolat, et travailla avec toute l'ardeur et toute la  
« science d'un docteur de la foi à la propagation de l'Évangile. Si  
« Charlemagne ne peut-être légitimement honoré comme un saint,  
« il a droit du moins à la première place, parmi tous les héros dans  
« l'admiration des hommes ; car on ne trouverait pas un autre sou-  
« verain qui ait autant aimé l'humanité et lui ait fait plus de bien.  
« Il est le plus glorieux, parce que, comme on l'a dit plus haut, il a  
« mérité d'être proclamé « le plus honnête des grands hommes  
« (pages 457 et 458). »

Le but élevé que poursuit M. Vétault est bien clairement indiqué. Voyons quels moyens il a mis en œuvre pour l'atteindre. Familier avec les textes des chroniqueurs du moyen âge, cet écrivain s'est puissamment aidé de leurs lumières ; il a dépouillé Eginhard, le chroniqueur de Moissac, Frédégaire, ainsi que tous les historiens modernes, depuis dom Bousquet jusqu'à dom Pitra. L'érudition existe à chaque page de son livre, mais on n'y sent nul effort : on n'y trouve point ce fouillis de notes, d'appendices, qui hérissent trop souvent les travaux inspirés par l'École des chartes, et qui rendent insupportables à tout autre qu'aux adeptes, la lectures de pareils ouvrages. M. Vétault fait peu de citations et il les fait courtes ; il est savant, et ne s'en targue point ; scrupuleux narrateur, il ne présente que des faits contrôlés avec minutie ; philosophe catholique, il les analyse et les apprécie avec conscience. Dès les premières pages, il a à chercher les origines du pouvoir temporel des papes, à étudier la formation des états de l'Église. Il le fait avec impartialité. Il montre l'Église défendant contre les Grecs la liberté religieuse, contre les Longobards l'intégrité politique de l'Italie romaine, et ne poursuivant ni d'un côté ni de l'autre pour elle-même des avantages temporels, respectant la souveraineté traditionnelle de l'empire, et ne réclamant que la souveraineté des consciences.

Nous voyons ainsi se dérouler devant nous les événements multiples d'un règne de quarante-sept ans : le gouvernement mixte de Charles et Carloman ; Charles, seul roi des Francs ; Charles, roi des Francs et des Longobards ; la guerre en Espagne, Roncevaux ; l'organisation des royaumes vassales d'Aquitaine et d'Italie ; la guerre

contre les Saxons ; l'invasion des Sarrasins, la restauration de l'empire. Il faut noter que M. Vétault laisse à Charlemagne la responsabilité du massacre de Verden, où quatre mille cinq cents têtes tombèrent par l'ordre du vainqueur. Sans doute les victimes étaient des égorgeurs incorrigibles, sans doute ils furent exécutés en vertu d'une sentence conforme au droit commun de l'époque, mais la justice, poussée à tel excès de rigueur, n'est-elle pas une iniquité ? Comme l'a dit Montalembert, le massacre de Verden est resté le scandale de la vie de Charlemagne.

Il est un autre côté du caractère de Charlemagne sur lequel M. Vétault n'insiste pas, mais qu'il eût peut-être été bon d'examiner de plus près. Il nous suffira de l'indiquer ici. Il s'agit de la vie privée du grand roi et de ses neuf mariages successifs. Il y a bien là, nous l'avouons, quelque obscurité. Mais il faut répudier avec horreur les ignobles accusations dont une revue parisienne se faisait récemment l'écho, à propos du livre dont nous parlons. Charlemagne avait pour ses filles « une tendresse malheureusement excessive, et dont il eut lieu de se repentir (p. 374). » Cette phrase de M. Vétault est interprétée par la *Revue politique et littéraire* dans le sens le plus odieux. Il eût mieux valu parler sans ambages : les fleurs du style ne doivent jamais servir à voiler la vérité, et la clarté est la qualité majeure du style historique. — En somme, ce que dit M. Vétault de la famille, de l'entourage, de la cour de Charlemagne, de ses mœurs et de ses goûts nous intéresse plus peut être que le récit de ses conquêtes, car ce que nous connaissions le moins, c'est précisément la vie intime des princes carlovingiens, et de nombreuses découvertes inattendues, comme celle de la chronique du moine Richer, font voir sous un jour tout nouveau les hommes et la société de cette époque.

Les rapports de Charlemagne avec les esprits élevés de son temps, ses travaux littéraires, sont l'objet d'une étude remarquable et fort intéressante. De même, les institutions gouvernementales et administratives de l'empire ont fourni à M. Vétault un chapitre plein de renseignements curieux et de rapprochements inattendus, bien qu'ils soient empruntés pour la plus grande partie à l'ouvrage d'Adalhard, abbé de Corbie, *de ordine palatii*, et au commentaire qu'en a donné M. Guizot dans ses *Essais sur l'histoire de France*.

Il est un point sur lequel nous cessons d'être d'accord avec M. Vétault, c'est lorsqu'il prétend que Charlemagne fut couronné empereur par le pape Léon sans avoir été préalablement consulté.

Selon lui l'assemblée d'évêques qui se réunit à Rome, après la rébellion dirigée par Pascal et Campulius, prépare, de concert avec le souverain pontife, mais à l'insu du roi franc, un acte politique qui devait asseoir sur des bases solides et durables la paix si heureusement rendue à Rome et au monde chrétien. Il assure donc que Charlemagne ignorait absolument les dispositions du pape à son égard, et que, sondé au sujet des projets qui devaient lui valoir la couronne impériale, il s'était montré peu favorable à un tel changement. Eginhard dit bien qu'après la cérémonie, le grand prince affirma qu'il n'aurait pas paru à l'église, s'il avait été instruit de la surprise qu'on lui réservait. Mais peut-on croire qu'un politique de sa valeur ignorât, pendant même qu'il habitait Rome, le sujet des délibérations de l'assemblée réunie au Vatican ? Est-il possible de croire que le secret ait été si bien gardé, que le roi n'ait rien su de ce qui devait l'intéresser par dessus-tout. Le rétablissement de l'empire ne fut-il donc pas le but secret de toute sa vie ? Graves questions que M. Vétault n'a pas suffisamment élucidées, et auxquelles il ne répond que par des affirmations.

Cependant ces légères critiques que nous adressons à l'auteur de *Charlemagne* ne portent que sur des faits soumis encore à la discussion, et de ce que le livre contient de rares lacunes, il ne s'ensuit pas que nous l'accusions d'être incomplet. C'est, au contraire, la plus remarquable biographie qui existe du chef de la dynastie carlovingienne. Irréprochable au point de vue des doctrines religieuses et historiques dont il est inspiré, basé sur des recherches très-sérieuses, d'une érudition profonde et qui ne se fait jamais sentir, conçu d'après un plan simple, clair, méthodique, il est en même temps écrit avec la noblesse, la sobriété de style qui conviennent à l'histoire. La vénération qu'il a pour son héros se peut traduire par ces paroles de Bossuet et de Joseph de Maistre, que M. Léon Gautier cite dans son *Introduction*, laquelle est un beau morceau de style : « Ses conquêtes prodigieuses furent la dilatation du règne de Dieu, dit Bossuet, et il se montra très-chrétien dans toutes ses œuvres. » Et de Maistre ajoute : « Cet homme est si grand que la grandeur a pénétré son nom. »

M. Vétault s'est adjoint d'excellents collaborateurs, qui lui ont donné six chapitres d'éclaircissements où l'érudition un peu touffue, spéciale à l'école des Chartres, s'est réfugiée. Le premier, qui est de M. Léon Gautier, renferme l'analyse de trente chansons de geste

où se trouve développée la légende de Charlemagne, et un merveilleux « tableau par ancienneté des sources de l'histoire poétique de Charlemagne. » C'est là un appendice d'un extrême intérêt pour l'histoire littéraire de la France, et l'on y trouverait le plan tout entier d'un ouvrage sur les origines de notre littérature. Le second chapitre est une étude des monnaies de Charlemagne, par M. Anatole de Barthélémy ; il renferme différents documents relatifs aux réglemens monétaires, et la description d'une infinité de pièces et de médailles frappées sous le règne du premier carolingien, avec l'indication des quarante-huit localités dont les noms se lisent sur ces monnaies, que la gravure a reproduites avec une minutieuse exactitude. Les deux chapitres suivans, dont l'auteur est M. Germain Demay, sont consacrés aux sceaux de Charlemagne et à une étude sur le costume religieux, civil et militaire de l'époque. Mais les sceaux dont Charlemagne se servit ne sont autres que des pierres gravées antiques : une intaille représentant un buste de Marc-Aurèle, et une effigie de Jupiter-Sérapis qu'il adopta en 812, longtemps après son couronnement comme empereur. Le chapitre V est une note explicative de la carte magnifique dressée par M. Auguste Longnon, et renferme les détails les plus abondants sur la géographie de l'empire de Charlemagne. Le partage de l'empire, la délimitation des Etats de l'Eglise, sont indiqués, et sur la carte et dans la note, avec précision ; une liste alphabétique des noms qui figurent sur la carte, avec leur traduction en français, aide à l'intelligence de la carte où divers problèmes topographiques sont intelligemment résolus. Signalons, en passant deux légères erreurs. M. Longnon appelle la Savoie *Saboia* ; ce nom est peu employé : on disait *Sabaudia*, *Sapaudia*, *Savoja*, mais plus communément *ager savoien-sis*. De même le nom romain de Moutiers était *Darantasia* et non *Tarentasia*. Le dernier *éclaircissement* a trait à l'illustration du volume.

Le but des éditeurs, déjà si célèbres par tant de publications artistiques, a été de vulgariser l'histoire et la légende de Charlemagne, et de populariser cette grande figure de notre histoire. Ils ont donc fait du livre de M. Vétault le type d'un volume *artistiquement et scientifiquement* illustré, et nous ne pouvons que nous associer aux éloges qu'ils ont déjà reçus à cet égard. Dans le texte sont reproduits, sous forme de bordures, de culs-de-lampe, de lettrines, les principaux documents archéologiques des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, empruntés

soit à la Bible de Charles-le-Chauve, soit au Sacramentaire de Drogon, conservés à la Bibliothèque nationale. Dessins, costumes, écritures, sceaux, monnaies, miniatures, tout se rapporte au sujet. Les vingt planches hors texte, montrent comment chaque époque et chaque style ont compris et traité la figure de Charlemagne : ce sont des portraits, des reproductions de gravures ou de statues, d'après un sylographe du xv<sup>e</sup> siècle, d'après Albert Dürer, Jérôme Wierix, Charles Lebrun, Cochin, Paul Delaroche, Ary Scheffer, Hippolyte Flandrin, Kaulbach, Rochet, Rethel, etc. Deux eaux-fortes de Chiffart et de Flameng ont été empruntées à la *Chanson de Roland*. Les chromolithographies représentent la mosaïque du *triclinium* de Saint-Jean de Latran, qui a donné lieu à tant de discussions, et qui a été reproduite d'après l'original ; la couronne dite de Charlemagne ; le fameux vitrail de Charlemagne à Chartres ; et enfin le fac-simile très-exact d'un diplôme de Charlemagne, offert comme type de ses actes publics. L'explication très-savante de ces divers ornements concourt à en faire apprécier la haute valeur.

Les éditeurs ont donc aussi parfaitement réussi qu'ils le désiraient ; leur œuvre plaira aux gens du monde et même à ces érudits qui se défient de l'image. . .

*Charlemagne* est un livre splendide, comme exécution typographique et comme illustration. Mais il est surtout un livre de valeur par la manière dont il est traité en tant qu'œuvre historique. Nous pouvons ne mettre aucune réserve à notre éloge ; et il serait à souhaiter que toutes nos gloires nationales fussent honorées par de semblables monuments. C'est ainsi qu'on écrit l'histoire ; c'est ainsi qu'on la fait aimer, et avec elle, les héros de la patrie, et la patrie elle-même.

CHARLES BUET.

24. COMPENDIUM THEOLOGIÆ DOGMATICÆ, auctore Teissonnier, in seminario nemausensi professore. — 4 volumes in-12 de XXI-739 ; XIX-691 ; XV-452 ; XV-533 pages (1872-1873), chez Soustelle, à Nîmes ; — prix : 42 fr.

C'est un difficile labeur que la composition d'une théologie élémentaire. Il y faut une connaissance aussi étendue que pour les grands traités des maîtres ; et, de plus, il est nécessaire, dans ces riches et vastes matériaux où l'on puise, de savoir choisir ceux-là seuls qui peuvent convenir à des esprits non encore familiarisés avec la science sacrée, et donner à l'édifice toute la solidité et les proportions des plus beaux monuments. Aussi la théologie catholique, qui compte tant de

noms illustres parmi les docteurs des hautes écoles, en a-t-elle moins parmi les maîtres qui ont enseigné les premiers éléments de ces connaissances sublimes. Il est vrai que saint Thomas suffit à lui seul pour égaler la gloire des plus abondants auteurs, et saint Thomas, en écrivant ses *Sommes*, composait des traités élémentaires.

Dans un *compendium theologiæ* il faut d'abord la sûreté absolue de la doctrine. Telle doctrine téméraire ou seulement incertaine, qui est défendue sans danger dans des livres spéciaux, serait pernicieuse pour de jeunes esprits peu capables encore de se dégager de captieux sophismes ou de frivoles théories. Il convient, en outre, que les matières théologiques soient exposées dans un ordre lumineux, que l'auteur élague complètement ou relègue au second plan tout ce qui n'est qu'accessoire. Le livre qu'il compose n'est pas seulement un de ceux que l'on parcourt, que l'on consulte quelquefois, c'est un livre qu'il faut savoir et savoir pour toute la vie. Or, l'on ne sait que ce qui est rigoureusement déduit et enchainé. Enfin la forme et le style ne sont point en ceci chose indifférente et à négliger. Sans doute la théologie a sa langue toute formée, et cette langue n'est point celle de Cicéron et des littérateurs antiques ; mais, quelle qu'elle soit, il la faut bien employer, si l'on veut être compris et retenu. Boileau cite un poète dont la muse en français parlait grec et latin : n'y a-t-il pas plusieurs de nos théologiens modernes qui en latin parlent français, et quel français !

Reconnaissons que M. l'abbé *Teissonnier* n'enseigne, dans ses quatre volumes, que les doctrines les plus certaines. Nous avons lu toutes les propositions, nous avons vu les appendices et les corollaires, et nous n'avons point rencontré une seule des théories que l'Église, sans les condamner, suspecte ou du moins ne favorise pas. L'auteur a suivi la grande et large voie de la théologie catholique, il a évité avec soin tous les sentiers obliques qui, s'ils n'égarent pas le voyageur, rendent toujours la route plus difficile et plus longue : son livre, à ce point de vue capital, ne mérite donc que nos éloges.

Dans le choix et la disposition des matières, une théologie élémentaire présente rarement des choses nouvelles, mais elle les peut offrir d'une manière nouvelle, *non nova sed novè*. Quelques traités varient avec les siècles : tels sont ceux dont le but est surtout l'apologie catholique contre les non-chrétiens, les hérétiques et les schismatiques. Si saint Thomas vivait en notre temps, il composerait d'une autre manière la *Summa contra gentes* et combattrait des ennemis main-

de Rome était pesé au trébuchet (p. 313)» ; — « pensée se tenant à l'unisson des instincts (p. 365) » — ; « cette drôle exhibition (p. 406) » ; — « ne pas spéculer (voir) avec orthodoxie (p. 409) » ; — « cause indéfendable (p. 440) » ; — « un brin de paix (tom. 2, p. 212) » ; — « inquiétude inassouvissable (*ibid.* p. 63) » ; — « arrangeur de systèmes (*ibid.* p. 392) », etc.

Le livre de M. l'abbé Puyol, nous le répétons, n'est point un ouvrage vulgaire, et un grand nombre de ses pages entraîne et instruit. Cependant il semble incomplet, inachevé et une conclusion lui fait défaut. L'auteur ne pouvait-il le terminer par une expression délicate et heureuse de son dévouement et de sa foi envers le Saint-Siège ? Le sujet et l'occasion étaient favorables. Il aurait imité une fois de plus (tom. 1<sup>er</sup>, page 243), « le vénérable » doyen de la Faculté de théologie, donnant de nos jours l'exemple de l'humilité et de la soumission, le modèle de la douceur et de la patience, dont les discours et les œuvres sont l'éducation de ceux qui les recueillent, et leur enseignent éloquemment à vénérer la Chaire de Pierre et à lui rester indéfectivement unis. » Il eut ainsi naturellement salué et béni dans le concile du Vatican l'ère de paix et de grandeur rendue aux églises de France, et dans l'illustre Pie IX un libérateur.

Les historiens ecclésiastiques appellent en effet le séjour des Papes à Avignon et le grand schisme d'Occident une double captivité : elle engendra nos discordes et nos malheurs. Or, les livres saints racontent que durant la captivité du peuple de Dieu le feu sacré demeura sans lumière et enseveli. Qu'a fait Pie IX pour les églises de France ? Par le concile du Vatican et le décret de l'infailibilité pontificale, il a renversé le mur de fausse doctrine et de division, dissipé l'ombre qui voilait et altérait l'attachement immémorial de la France au Saint-Siège, détruit notre captivité et renoué par dessus quatre siècles la chaîne de notre tradition séculaire. Par lui, comme par le prophète, le feu sacré de l'antique piété de nos aïeux pour Pierre a été tiré de ses cendres et de son obscurité : il brille maintenant avec splendeur, et aucun nuage ne viendra désormais ternir sa flamme radieuse et pure. Que la France pacifiée et reconnaissante reprenne les accents d'Hilaire, d'Alcuin, de Lanfranc, de Bernard et de Hugues de Saint-Cher et s'écrie : Je crois que Pierre a été établi par Jésus-Christ le prince et le chef de toute

l'Église, et qu'il possède la primauté d'honneur et de juridiction (*conc. vat. const. dogm. de Eccles.*, c. 1); je crois que le Pontife romain jouit de la pleine et souveraine puissance de juridiction sur les pasteurs et sur les fidèles, (*ibid.* c. 3); je crois que ce Pontife exerçant la charge de pasteur et de docteur universel est infallible, quand du haut de la Chaire de Pierre il définit la doctrine en matière de mœurs et de foi (*ibid.* c. 4).

M.-J. BOILEAU.

---

## NÉCROLOGIE.

### Monseigneur NARDI.

Tous les organes de la presse catholique ont déploré la perte que le monde chrétien vient de faire dans la personne de Mgr François Nardi, secrétaire de la Congrégation des évêques et réguliers. Théologien, juriste, orateur, publiciste militant, Mgr Nardi mérite, à tous ces différents titres, d'obtenir de notre part une mention très-spéciale.

Mgr Nardi était né à Vazzola, diocèse de Ceneda, dans la Vénétie, le 18 juin 1808. Il devint, très-jeune encore, professeur de philosophie à l'Université de Padoue, et, après avoir occupé cette chaire pendant huit ans, il la quitta pour enseigner, pendant seize ans, le droit canonique. Il était recteur magnifique de l'Université de Padoue, lorsque son talent et sa réputation que ses travaux avaient déjà étendue au loin, lui méritèrent d'être nommé auditeur de la Rote pour l'Autriche. C'était le 2 mai 1859.

Depuis cette époque, indépendamment de cette haute fonction, Mgr Nardi remplit l'office de consultant de la S. Congrégation de la Propagande pour les affaires orientales et de consultant de la Congrégation de l'Index et de celle des Rites. Enfin le Saint-Père venait de l'élever à la dignité de secrétaire de la très-importante Congrégation des évêques et réguliers.

Mgr Nardi possédait éminemment la science de son état et les sciences multiples qui s'y rattachent. La littérature, l'histoire, la géographie, les études économiques et politiques furent constamment l'objet de son application et de ses travaux. Théologien, il se distinguait par la sûreté de la doctrine, par la droiture et la pénétration de l'esprit, qui lui permettaient de démêler promptement l'erreur à travers tous les voiles, et de la montrer pour ainsi dire du doigt, sans aucune d'hésitation. Membre de la magistrature romaine et pontificale, il s'était rendu familiers le droit canon et le droit civil, qu'il avait du reste, comme nous l'avons dit, longtemps enseignés. Il avait composé et publié à Padoue, un remarquable traité sur la *vérité de la religion catholique démontrée à l'aide de la philosophie et de l'histoire*; et son *traité de droit canon* est trop connu pour que nous ayons besoin d'en faire l'éloge.



Nous ne saurions donner même le titre de toutes les dissertations et des opuscules sans nombre écrits par Mgr Nardi pour la défense de la vérité. En aucun coin du monde, Dieu, l'Église, le Saint-Siège, n'étaient attaqués sans que cet intrépide lutteur ne fût là pour repousser les coups et venger les outrages faits à la justice et au droit. Tous les adversaires du Pape l'ont rencontré : Bonjean et Piétri, Weitzeker et Dollinger, Persigny et Gladstone, et bien d'autres. Cet infatigable ouvrier a sagement écrit sur la S. Congrégation de l'Index, sur les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, sur l'Église catholique en Angleterre, et sur la vie et les œuvres du cardinal Wiseman. On a de lui de remarquables dissertations *de romanâ S. Petri Archisodalitate*, sur le Denier de Saint-Pierre, sur les principes de quatre-vingt-neuf, sur la doctrine de Pierre « seule capable de conduire à la civilisation les peuples barbares. » On a encore de lui des souvenirs d'un voyage en Orient, un éloge du cardinal Altieri, des mémoires et réflexions sur l'Irlande, une réfutation du système de Mamiani sur la religion et sur l'État, etc., etc.

Mgr Nardi ne demeurerait étranger à aucun genre de science. Très-fort en archéologie, il a écrit sur le Musée du Vatican, œuvre et propriété des souverains-pontifes, et sur l'Ophir de la Bible. Dans un piquant discours académique, il a traité, avec autant de justesse que d'éclat, de l'étymologie et de l'usage de certains mots, tels que Révolution, Réaction, Progrès, Humanité, Vertu, Grâce, Passion, Pénitence, Droit et Liberté.

Les obligations du temps avaient contraint l'éminent prélat, le magistrat émérite, à se faire journaliste ; il avait senti que la défense des intérêts sacrés auxquels il avait dévoué sa vie, lui imposait de descendre sur ce terrain. Un grand nombre de feuilles catholiques ont été honorées de ses travaux, mais *La voce della verità* était surtout son journal.

Mgr Nardi avait des vacances laborieuses. Il voyageait en France, en Belgique, en Angleterre, en Irlande, en Allemagne, autant de pays dont il maniait la langue, nous ne dirons pas seulement avec facilité, mais éloquentement ; et là, dans des réunions catholiques, il parlait du Pape, qu'il aimait si tendrement, racontait ses œuvres, défendait ses droits et glorifiait sa personne.

Mgr Nardi est mort, comme un vaillant soldat, sur la brèche. A l'heure où Dieu a voulu récompenser ses mérites, il venait de commencer la publication de ses *Tratés populaires sur la religion*, destinés à porter la lumière de la doctrine chrétienne dans les classes inférieures de la société.

A. AIGUEPERSE.

---

## CHRONIQUE.

---

### **Changement dans la direction de la « Bibliographie Catholique. »**

On lit dans l'*Univers* :

« Pour cause de santé, Mgr Duplessy a dû abandonner la conduite de la *Bibliographie catholique*. Son successeur est Mgr Paul Guérin, l'auteur des *Petits Bollandistes* ; la direction de cet important recueil ne pouvait passer en de meilleures mains.

» A la rédaction actuelle justement appréciée, doivent s'ajouter de nombreuses et fortes recrues. Nous savons que Mgr Paul Guérin s'est assuré le concours de nouveaux collaborateurs d'une compétence et d'une autorité spéciales.

» Nous citerons notamment dom Paul Piolin, prieur de l'abbaye de Solesme, le savant continuateur de *Gallia Christiana*, qui a bien voulu promettre sa collaboration d'une manière très-effective.

» La *Bibliographie catholique* recevra de sa direction nouvelle une impulsion fructueuse pour la cause catholique. »

Les autres journaux religieux et plusieurs feuilles conservatrices ont, à propos du changement de direction, parlé de la *Bibliographie catholique* en termes non moins flatteurs. Nous remercions nos confrères de la Presse de leurs précieuses sympathies et nous ne négligerons rien pour nous en montrer dignes, et pour réaliser les espérances qu'ils fondent sur notre œuvre.

---

### **Assemblée des Catholiques à Paris.**

---

*Séance du samedi 7 avril 1877.*

---

Un nouvelle série de vœux est lue par *M. de Saint-Victor*, au nom de la commission de la presse. En voici le texte :

*Premier vœu* proposé par M. Boucher d'Argis. — Bibliothèques cantonales.

L'assemblée des catholiques émet le vœu que des bibliothèques cantonales soient fondées dans toute la France sous le patronage de MM. les curés de canton.

faut cependant se nourrir, se vêtir, se chauffer, respirer, dans ces quelques pieds carrés où l'on est enseveli, où l'on subira même un siège de la part de loups énormes et faméliques.

Tel est le sujet du *Chdlet des Miroirs*, et l'auteur en a su tirer un merveilleux parti. Un souffle admirablement chrétien anime toute l'œuvre; les sentiments les plus élevés s'y développent au cours du récit, et l'intérêt du drame grandit à chaque page, pour devenir saisissant lorsque le vieillard va mourir sans revoir cette lumière qu'un si long ensevelissement lui fait désirer d'autant plus. Quelle mort! quelle magnificence de foi! quelle grandeur de courage! quelle noblesse de caractère et quelle tendresse de cœur! Nos livres d'exhortation pieuse et de traits édifiants les plus estimés ont peu de passages qui puissent être comparés au tableau de cette mort. C'est tout simplement magnifique dans sa simplicité religieuse et philosophique. Que le Père Antoine nous donne encore des livres comme celui-là, qu'ils se trouve des éditeurs de goût pour les publier, et l'on combattra efficacement les mauvaises lectures: car il n'est pas un roman, nous l'affirmons, fût-il signé des premiers maîtres, qui émeuve plus que ce tableau, et il n'est guère d'ouvrage non plus dont on se sépare avec des impressions plus vives, plus saines, plus heureuses.

V. POSTEL.

**73. LA CLOCHE** : études sur son histoire et sur ses rapports avec la société aux différents âges, par J. D. BLAVIGNAC; précédées d'une notice sur l'auteur, par M. l'abbé FLEURY. — 1 volume in-8° de xxviii-478 pages (1877); — chez Firmin Didot et C<sup>ie</sup>, — prix : 20 fr.

M. Blavignac, architecte à Genève, est sorti du protestantisme pour rentrer dans le sein de l'Église catholique. Très-versé dans l'archéologie, il avait publié déjà plusieurs ouvrages relatifs à cette science. Le livre posthume que vient d'éditer M. l'abbé Fleury est digne de ses devanciers. C'est une monographie très-sérieuse de la cloche. Dans son introduction, l'auteur passe en revue tous les ouvrages, anciens et modernes, qui ont paru sur le même sujet. Il examine ensuite, et successivement, les formules d'inscriptions campanaires; les bourdons et leur poids; les dénominations appliquées aux diverses manières de sonner; les noms divers des cloches, suivant leurs dimen-

sions et leur emploi. Il décrit les diverses sonneries en usage, — ce qu'on pourrait nommer le rôle de la cloche dans la vie sociale : — l'angelus, le couvre-feu, le tocsin, le beffroi. Quelques pages sont réservées à l'étude de l'horloge, du V<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècles, des clepsydres et des cadrans solaires pendant le moyen-âge : ce qui fournit à l'auteur la regrettable occasion de nous donner, sur l'industrie horlogère, en Suisse et ailleurs, un chapitre qui n'a aucune raison d'être dans son ouvrage. Un autre chapitre est consacré au carillon, en France, en Suisse, en Danemarck, en Chine, etc. La cloche qui sonne pendant la tempête amène des réflexions curieuses sur les effets singuliers de la foudre, sur les tremblements de terre. La cloche d'alarme rappelle l'émeute, l'incendie. La cloche d'excommunication à Rome, et celle de l'échafaud à Lausanne, sont l'objet de quelques digressions intéressantes.

Après nous avoir longuement entretenu de cet airain sacré qui inspira naguère à Châteaubriand une si poétique prosopopée, M. Blavignac nous initie aux secrets de tout ce qui s'y rapporte : le battant, la charpente, la transmission du son, le clocher et ses diverses parties, les tours penchées, le télégraphe et le paratonnerre. Puis viennent les adages et les proverbes ayant la cloche pour sujet ; son rôle dans l'iconographie des saints, dans l'art héraldique, et même dans les enseignes commerciales. L'histoire de la cloche depuis l'antiquité la plus reculée, sa fabrication, la composition de son métal, le rituel pour la fonte, le baptême liturgique, complètent cette monographie consciencieuse où rien n'est oublié, pas même les lois relatives à la sonnerie, les règlements de police, enfin ce que M. Blavignac, archéologue convaincu, appelle superbement le « *droit campanaire* ».

Il n'existe certainement pas d'ouvrage plus complet sur ce sujet, ni qui mérite mieux une étude sérieuse et approfondie. C'est avec un vif intérêt qu'on le lit, tout en souriant parfois de l'importance que M. Blavignac donne aux moindres détails, et de l'enthousiasme poétique qu'il traduit en un langage pompeux et naïf. On ne trouverait nulle part ailleurs des renseignements aussi exacts. L'archéologue est pointilleux, le genevois parle une langue genevoise, mais le chrétien sincère se manifeste à chacune de ses pages, et l'on sent, dans tout le livre, que l'auteur cède irrésistiblement à l'amour de cette Église dans laquelle il n'est entré,

hélas ! que pour y mourir. C'est l'étude des monuments du passé qui l'avait ramené à la foi catholique, et comme le dit Mgr Mermilod dans sa lettre à M. l'abbé Fleury, « cette monographie de la » cloche est aussi une démonstration de la vérité. Dans l'Église, » rien n'est sans raison d'être, et tout, du dogme jusqu'à la plus » humble expression du culte, forme un merveilleux concert qui » reedit le chant de *Gloire à Dieu, paix aux hommes.* »

Le livre de M. Blavignac sera d'une grande utilité au clergé, mais surtout aux érudits qui s'occupent d'archéologie religieuse. Nul ne le dira sans fruits, et plus d'un chrétien y trouvera de bonnes et utiles leçons. M. l'abbé Fleury a accepté la mission honorable de publier les manuscrits de son ami : il est à désirer qu'il ne reste pas en si bonne voie et qu'il continue de mettre en lumière la suite de ses travaux, qui seraient parfaits, si le style en était un peu émondé.

CHARLES BUET.

**74. LA FRANCE ET LE CŒUR DE JÉSUS**, par le P. Victor ALET, de la Compagnie de Jésus; — 5<sup>m</sup>e édition, entièrement refondue et considérablement augmentée. — 1 volume in-18 de 144 pages (1875), chez Baltenweck; — prix : 1 fr.

En mars 1871, entre la guerre et la Commune, au moment où naissait l'idée du *Vœu national*, le P. Alet esquissait, à Nantes, la première ébauche de cet opuscule. Ce n'était alors qu'une brochure d'environ trente pages; elle parut en format populaire, fut reproduite par le *Messager du Sacré-Cœur* et par plusieurs *Semaines religieuses*, et, dans l'espace d'une année, parvint à sa quatrième édition. Mais, comme beaucoup d'idées prises au vol et enfermées à la hâte dans une courte formule, l'histoire des pieux rapports de la France avec le cœur de Jésus était susceptible de longs développements; elle devait se répandre en rayons de lumière, se dilater en résolutions de vertu, et, par la bénédiction du Saint-Siège, s'élever bientôt à la hauteur d'un fait national, à la splendeur d'une aurore qui ouvre une nouvelle ère. Nous en sommes là aujourd'hui. Que si, par la grâce de Dieu, de là date la restauration catholique de la France, nous ne tarderons guère à l'apprendre. Pour le moment, nous n'avons pas à émettre, sur ce sujet, de douteux pronostics; nous avons seule-

ment à chercher, dans notre histoire, des motifs d'espérance. Le passé est le miroir de l'avenir ; pour voguer en toute joie vers des cieux sans nuages, il faut s'embarquer sur le vaisseau de la tradition.

Dans l'antiquité, Dieu avait choisi, parmi tous les peuples, celui d'Israël ; dans les temps modernes, il a fait de la race française, dans une certaine mesure, comme le peuple élu de la nouvelle alliance. La vocation catholique de la France est la résultante de son histoire. Au simple point de vue de l'ordre naturel, ce fait prépondérant s'accuse déjà. Un climat tempéré, qui unit les privilèges de toutes les saisons et de tous les pays ; un sol qui se prête à toutes les cultures ; d'immenses côtes, quatre fleuves superbes, une situation sur deux mers, qui ne l'éloigne pas du cœur de l'Europe, encore moins du siège central de l'Eglise ; puis une imagination facile, un esprit ouvert, un caractère franc, une langue admirable : tels sont, au physique et au moral, les avantages naturels de la France. En fait, cette France est la fille aînée de l'Eglise Romaine, le premier peuple converti à la vraie foi de Nicée ; de telle sorte que sa conversion est comme l'acte constitutionnel de la nationalité franque. Le peuple premier-né de l'Eglise Romaine s'établit dans la forme d'un royaume très-chrétien : sa loi salique et ses capitulaires se rédigent sous l'inspiration du Christ ; ses ministres les plus illustres se prennent parmi les évêques ; son clergé est le premier ordre de la nation ; ses institutions, ses mœurs, sa littérature, son histoire privée et publique, tout porte le cachet de sa foi. A ce royaume très-chrétien Dieu a donné, dans la paix, un esprit de prozélytisme apostolique ; dans la guerre, une épée toujours au service de la croix : ses fils sont missionnaires ou soldats, ses filles sont sœurs de charité et convertissent les peuples païens ou barbares. L'Europe chrétienne nous doit la foi : Clovis, Charles Martel, Charlemagne, saint Louis, ont refoulé Arius et Mahomet ; c'est de nous seuls que Luther a reçu opposition. Quand la fortune des combats quitte la France, parce que la France s'est abandonnée elle-même, Dieu lui envoie une libératrice, forte seulement de la force d'en haut, Jeanne d'Arc. Et, toujours, il lui a donné, pour protecteur national, saint Michel-Archange, pour reine, la Vierge Marie.

De tous ces faits, on peut conclure que Dieu a choisi le

royaume de France pour en faire l'exécuteur spécial de ses mystérieuses volontés. Mais le peuple franc, comme le peuple d'Israël, peut être infidèle à sa mission, et quand il cède aux maximes utilitaires d'une politique charnelle, Dieu, pour le garder à son service, l'éprouve par des revers ou lui donne des marques spéciales de son amour. Ces appels réitérés de l'amour divin se manifestent surtout par la dévotion au Sacré-Cœur. Le plus loin que vous remontiez dans notre histoire, vous lui trouvez des serviteurs fervents, un saint Eucher de Lyon, un saint Bernard, un Richard de Saint-Victor, un Gueric d'Igny, un Maurice de Cluny, un Vincent Ferrier. Au XVII<sup>e</sup> siècle, vous admirez un saint François de Sales, une sainte Jeanne de Chantal, le P. Eudes ; puis tout-à-coup éclatent les deux grandes révélations de Paray-de-Monial. Dès lors se dessine le plus étrange contraste : d'un côté, la politique de la France s'engage de plus en plus dans les voies de l'orgueil et de l'impuissance ; de l'autre les dévots serviteurs du Cœur-Sacré en cultivent la dévotion comme le palladium de la patrie. Sous la Restauration, sous l'Empire, sous la Convention et sous Louis XV, le cœur de Jésus intervient dans nos affaires. Depuis 1870, il est dessiné sur un drapeau, il a ses preux et ses fidèles, il inspire les pèlerinages, et, qu'on ne s'y trompe point, il rouvre en France l'ère des saint Louis et des Godefroi de Bouillon. C'est là le grand sens de ces événements, d'ailleurs si tristes, au milieu desquels nous vivons. Le Sacré-Cœur poursuit notre délivrance : il laisse tout se réduire à rien ; mais il prépare en même temps, pour les yeux clairvoyants, toutes les forces de restauration chrétienne.

Le P. Alet écrit pour hâter cet heureux moment. Son opuscule est bref et complet, précis et attrayant, d'un style mesuré et sympathique.

Que doit faire la France, dit cet éminent écrivain, pour revenir à la ligne de ses traditions ? Consommer au plus tôt sa grande œuvre du vœu national, mais lui donner, pour complément nécessaire, un acte de consécration nationale au cœur de Jésus. Ce n'est pas assez que, sur les hauteurs purifiées de Montmartre, s'élève une basilique nouvelle, destinée à éterniser le témoignage de notre repentir et de notre dévouement. Il faut que la France, officiellement représentée par l'élite de ses enfants, par son épiscopat, surtout par le pouvoir souverain, proteste pu-

bliquement contre l'athéisme légal dont elle a donné au monde le scandaleux exemple, et reconnaisse hautement l'empire social de Dieu, de Jésus-Christ et de son Église.

A cet égard, le passé répond pour l'avenir. « Le Pape saint » Léon III, dit le P. Alet, chassé de Rome par quelque sédition, ve- » nait implorer le secours de Charlemagne alors à Paderborn. C'était » la coutume des papes persécutés. Dix-neuf, depuis Etienne III » jusqu'à Paul V, ont demandé asile à notre sol. Le grand » roi envoya à sa rencontre d'abord un archevêque, ensuite un de » ses comtes, enfin son fils Pépin, vainqueur des Huns et roi d'Ita- » lie. Pépin marchait à la tête de cent mille hommes. Lorsque cette » armée aperçut Léon, accompagné de quelques serviteurs, elle se » prosterna trois fois, et Pépin prit place à côté du Pontife. Bien- » tôt, Charlemagne, averti, sort de Paderborn avec le clergé por- » tant la bannière et la croix. Une autre armée, composée de dif- » férents peuples, l'attendait. Elle se range en un cercle immense, » formant une cité vivante. Au milieu se tient Charlemagne, debout, » surpassant de la tête tous ceux qui l'entourent. Le Pape paraît » dans l'enceinte, escorté de Pépin. En ce moment, armée, peuple, » clergé, toute l'immense multitude s'agenouille ; et Charlemagne, » le père de l'Europe, reste incliné devant Léon, le pasteur du » monde, qui bénit trois fois ses peuples, trois fois prosternés. Ces » deux hommes ensuite s'approchent et s'embrassent en pleurant, » et le Pape, élevant la voix, entonne le cantique des Anges : » *Gloire à DIEU dans le ciel ; paix sur la terre aux hommes de » bonne volonté !* »

. Quel spectacle ! quelle fête ! quel harmonieux accord entre les deux puissances pour le règne de la vérité et de la justice ! Ah ! vienne, vienne le jour où, sur la poitrine palpitante de Jésus-Christ, la France et la Papauté s'embrassent d'une amicale étreinte ! Ce jour-là, nous l'affirmons sans crainte, la France sera bien près de recouvrer les magnifiques dons du ciel qu'elle avait perdus par ses crimes. Ce jour-là, selon la célèbre parole de Bonald, répétée par de Maistre : « LA RÉVOLUTION, INAUGURÉE PAR LA DÉCLARATION IMPIE DES DROITS DE L'HOMME, aura abouti A LA SOLENNELLE PROMULGATION DES DROITS DE DIEU. »

JUSTIN FÈVRE.



et aussi jusqu'à le laisser se parer des bonnes notes et prix obtenus par lui-même à l'école. Pourtant un vol a lieu, œuvre d'Arthur ; Nicolas se laisse accuser ; et, quand on parle de commissaire de police, il éprouve une telle peur qu'il se sauve sur les toits par une cheminée, et y demeure plusieurs jours, occupé du seul soin de trouver là un peu d'aliments pour ne pas mourir de faim. Qu'on ne s'attende à rien qui rappelle le *Diable boiteux* ; ceci est un conte pour les enfants, et l'auteur a rencontré là une veine heureuse pour les amuser, non-seulement par les situations qui se déroulent, mais par le caractère des personnages : M<sup>mo</sup> Vermoulu, M. Piton, M<sup>mo</sup> Beaussier, M. Langlumé, etc. — Les deux enfants se retrouveront au même régiment, pendant la guerre de 1870 ; Nicolas y sauvera encore l'honneur et la vie du méprisable Arthur. Arthur, un peu plus tard, combat avec la Commune, est pris et condamné à mort ; l'ami est toujours là, qui veut mourir à sa place, et qui n'est reconnu qu'au moment où déjà les fusils s'abaissent sur sa poitrine. — Ce petit roman est d'ailleurs rédigé avec quelque verve et bien conduit dans l'ensemble, encore que le réalisme des expressions et du dialogue soit, ici et là, trop accusé. On peut mettre le livre, sans inconvénient, entre les mains des enfants, qui l'aimeront.

Une seconde nouvelle, plus châtiée comme forme, la *Saint Pierre*, rappelle absolument le genre de Berquin. Un général du premier Empire s'est retiré du service, en 1815, et a pris l'exploitation d'une importante usine, bien de sa femme, dans ces belles campagnes qui entourent Domfront, en Basse-Normandie. Il est devenu le bienfaiteur du pays. Or, il s'appelle Pierre, et, le jour de sa fête, ses deux petits enfants apprêtent mille surprises pour l'excellent père. Survient un vieux soldat, épuisé, malade, que les enfants accueillent et secourent. Bientôt une reconnaissance a lieu : ce soldat, c'est l'ancien compagnon du général ; ensemble ils ont fait la guerre de Russie, où le soldat fut fait prisonnier par les Russes et envoyé en exil pendant quinze années. Le reste se devine.

Quelques jolies gravures relèvent ce bon petit livre.

V. POSTEL.

**92. LA TRADITION CATHOLIQUE SUR L'INFAILLIBILITÉ PONTIFICALE**, ou la définition du concile du Vatican devant l'Écriture, les Pères et l'Histoire, par Mgr l'ARCHEVÊQUE DE BOURGES.— *Les dix premiers siècles.* — Tome II.— 1 volume in-8° de 789 pages (1877), chez V. Palmé ; — prix : 7 fr. 50 cent.

Avec Mgr l'archevêque de Bourges, le compte-rendu bibliographique, ardu et fastidieux dans mainte circonstance, devient d'une facilité étonnante et revêt un charme tout particulier. Nulle peine à embrasser l'ensemble et à suivre les détails de la thèse ou du récit ; nul effort pour grouper les arguments ou les faits, et leur donner la netteté et le relief qui conviennent à une analyse. Il y a, dans la *Tradition catholique sur l'infaillibilité pontificale*, une telle clarté d'exposition, une si ferme logique, une chaîne de résumés et de conclusions si habilement ménagée, qu'il suffirait de lire, même à la hâte, ce grand travail, pour le réduire en tableaux synoptiques, et d'y copier quelques pages pour en avoir toute la substance. Nous avons lu avec une entière satisfaction d'esprit et de cœur ; nous copierons maintenant sans scrupule, convaincu, du reste, qu'en suivant plus exactement l'original, nous resterons plus près de la perfection.

Le premier volume, on ne l'a pas oublié, s'arrête à la fin du V<sup>e</sup> siècle (v. notre tome LII, p. 407). A cette date, dit très-bien l'éminent écrivain, le dogme en question *est fixé*. « Déposé dès » l'origine dans le trésor des saintes Écritures, il s'est épanoui » successivement à travers les siècles : il s'est mêlé à la trame » de l'histoire ; il a reçu, d'âge en âge, ses développements » réguliers et logiques. Comme un vaste fleuve qui se grossit » en route de tous les affluents qu'il rencontre, il a recueilli, » sur le chemin du temps, les témoignages des docteurs, des » pontifes, des conciles. Il les a fondus en une immense syn- » thèse. A chaque époque, il s'est affirmé avec un éclat soutenu » et croissant... Au V<sup>e</sup> siècle, enfin, il a trouvé une expression » théologique aussi précise que complète ; il s'est condensé, » sous la plume de saint Gélase, en une formule nette, claire, » positive, qui détermine l'infaillibilité pontificale dans son élé- » ment essentiel, ou, si l'on aime mieux, dans sa conséquence » immédiate et nécessaire : *les jugements apostoliques sont irré-* » *formables de leur nature* (tome II, p. 6). » Les cinq siècles qui suivent, les seuls étudiés dans ce second volume, loin de dé-

mentir une pareille assertion, la confirment, au contraire, avec une admirable unanimité.

Le premier s'ouvre par le pontificat de saint Symmaque (498-514). L'élection de ce pontife est contestée; un schisme éclate; Théodoric veut convoquer un concile. Mais les évêques d'Italie répondent au roi que cette convocation doit être faite par le pape en vertu de sa *primauté sur toute l'Église*, et parce qu'il ne peut être soumis au jugement de ses inférieurs. Réunis canoniquement, ils ne délibèrent qu'après avoir été autorisés par Symmaque (*ibid* pp. 9 et 10). Et saint Avit, au nom de tous ses collègues des Gaules, approuve leur soumission, qu'il tient non-seulement pour convenable, mais pour nécessaire, et déclare que *ce n'est pas au troupeau à juger le pasteur*, et que *si le pape est mis en question, ce n'est plus un évêque, mais l'épiscopat lui-même, qui est ébranlé* (*ibid* p. 12). S. Hormisdas, qui vient ensuite (514-523), a pour occupation principale, pendant les neuf années de son pontificat, de rattacher à l'unité romaine l'Église d'Orient, ébranlée par le schisme eutychien. Il lui faut, à plusieurs reprises, lutter contre l'autorité civile, si promptement déjà à se glisser dans les affaires religieuses, contre certains évêques trop enclins à fléchir devant César, contre la tendance, étrange et funeste, qui portait si vivement Constantinople à s'affranchir du contrôle de Rome. Quelle est son attitude en de telles occurrences? Celle du vicaire infailible de Jésus-Christ. A l'empereur Anastase il rappelle, sans hésiter, la limite de ses droits et l'étendue de ses devoirs; aux évêques il impose le célèbre *formulaire* ou règle de foi qui porte son nom; à tous il recommande, comme une obligation stricte, l'obéissance aux décisions du Saint-Siège. Et de toutes parts on s'incline devant son autorité, avec des marques explicites et formelles de respect et de vénération. Or, là doctrine qu'il professe, et qu'on accepte comme la tradition constante de l'Église, peut se résumer à quatre chefs: « 1° Dans le siège apostolique, la religion s'est toujours conservée immaculée, et cela en vertu de la promesse divine qui ne peut être privée de son effet; 2° Si l'on veut demeurer dans la foi de l'Église romaine, il faut anathématiser tous ceux qu'elle anathématise; 3° Il faut suivre en tout, *in omnibus*, le Siège apostolique, enseigner tout ce qu'il a décrété, et demeurer dans sa communion, car c'est en lui que

» l'on trouve la *vraie* et *entière solidité* de la religion chrétienne ;  
 » 4° Enfin, les séparés de la communion de l'église catholique,  
 » ce sont ceux qui ne *consentent* pas au Siège apostolique, c'est-  
 » à-dire ceux qui ne pensent pas comme lui, qui n'ont pas la  
 » même fin (p. 47).» Un peu plus tard, saint Agapit affirme la même  
 doctrine et reçoit les mêmes hommages, non-seulement à Rome,  
 mais à Constantinople. Vigile, lui-même, qui a pris possession du  
 trône pontifical sous de si tristes auspices, c'est-à-dire après avoir  
 usurpé un titre qui ne devint légitime que par la mort de saint  
 Sylvère (538), efface son passé, quoi qu'on ait pu dire, par une  
 conduite irréprochable et même héroïque. « Vous pouvez me  
 » réduire en captivité, s'écrie-t-il devant les sicaires de l'empe-  
 » reur Justinien, mais vous n'enchaînez pas le bienheureux  
 » Pierre ! » Et, jusque dans l'affaire des *trois chapitres*, dont  
 quelques ennemis lui ont fait un crime, en confondant la ques-  
 tion dogmatique avec la question d'opportunité, il montre qu'il  
 est le vrai juge de la foi. Ses successeurs enfin, tout en cher-  
 chant à ramener la paix dans les esprits, maintiennent les  
 mêmes prérogatives. Pélage II, dans ses lettres relatives au  
 cinquième concile général, établit nettement, et du consente-  
 ment de tous, qu'une réunion d'évêques ne peut être œcuméni-  
 que sans l'approbation du pape, et n'a d'autorité que dans la  
 mesure de cette approbation (p. 157). Mgr l'archevêque de Bour-  
 ges est donc en droit de terminer ainsi son étude sur le VI<sup>e</sup> siè-  
 cle : « Papes et empereurs, conciles et évêques, historiens et  
 » fidèles, tous viennent déposer en faveur du Saint-Siège ; tous  
 » viennent affirmer, au milieu même des agitations les plus  
 » profondes et des discussions les plus vives, que c'est dans le  
 » siège apostolique que réside la puissance suprême ; qu'en lui  
 » se trouve le centre de l'unité ; qu'il faut suivre sa foi et se  
 » tenir dans sa communion ; que les grands sièges comme les  
 » autres lui doivent l'obéissance ; que les causes majeures doi-  
 » vent lui être déférées ; qu'il juge de tous et n'est jugé par  
 » personne (p. 166) ! »

Saint Grégoire le Grand « couronne » le VI<sup>e</sup> siècle et « inaugure  
 le VII<sup>e</sup> (590-604) ». Aucun de ses prédécesseurs n'a revendiqué  
 plus nettement les droits du Saint-Siège, l'*inerrance* du succes-  
 seur de Pierre et la supériorité du pontife romain dans toutes  
 les questions dogmatiques, morales et disciplinaires. Nous en

avons pour témoins ses lettres à Théodelinde, reine des Lombards, aux chrétiens d'Afrique, aux évêques des Gaules, à l'empereur Maurice, à l'impératrice Constantine, aux patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Constantinople; ses discours et ses *Morales*, où l'humilité du saint et la dignité du pontife marchent si bien d'accord; son *Sacramentaire* qui assigne plusieurs fois à saint Pierre la *principauté, même parmi les princes de la foi* (p. 191). Et, saint Isidore de Séville, si versé dans les matières théologiques et dans l'histoire de l'Église, lui fera écho du fond de l'Espagne et déclarera que l'obéissance est due, *en toutes choses*, au vicaire de Jésus-Christ. Et saint Sophronius répondra de Jérusalem que dans le siège apostolique se trouvent *les fondements des dogmes orthodoxes*. Et l'univers catholique tout entier professera la même croyance, et, de l'Asie et de l'Afrique, comme des points les plus rapprochés, arriveront à Rome les mêmes témoignages. L'Orient, en particulier, divisé par la question du monothélisme, va recourir, comme éperdu, au pape saint Martin, pour obtenir qu'il foudroie l'hérésie: preuve sensible, entre beaucoup d'autres, qu'il n'y a de stabilité ici-bas que sur la *Pierre fondamentale* de l'Église romaine. Ce sera, du reste, l'aveu que se renverront les deux conciles de Latran et de Constantinople. Le dernier, notamment, sixième œcuménique, fournira des textes formels que les pères du Vatican, douze siècles plus, tard aimeront à copier. — Ici se place, il est vrai, la condamnation d'Honorius, dans laquelle on a voulu trouver la preuve d'une défection positive en matière dogmatique. Cette question, réveillée et réchauffée par les modernes gallicans, a revêtu, lors du dernier concile général, une gravité exceptionnelle. Nous en avons parlé alors avec quelque détail. Nous ne pouvons aujourd'hui que la signaler au passage. Mais il était bon qu'à distance des événements qui l'ont remise au jour, elle fût étudiée de nouveau, amplement, mûrement, définitivement. C'est ce qu'a fait Mgr l'archevêque de Bourges. D'abord, toutes les pièces de la cause, reproduites et classées avec une scrupuleuse exactitude; ensuite, l'examen ou la discussion qui assigne à chacune sa véritable portée; enfin, les conclusions de l'auteur, que l'on peut résumer ainsi: les actes du VI<sup>e</sup> concile général paraissent authentiques, au moins dans leur ensemble; également authentiques semblent les lettres incrimi-

nées d'Honorius, et celles de saint Léon II qui confirment le décret de foi du concile ; mais la doctrine d'Honorius, exprimée d'ailleurs d'une manière privée et non *ex cathedrâ*, n'a rien d'hérétique ; l'erreur de ce pape est simplement une erreur de conduite ; de plus, sa condamnation n'a été prononcée que dans une *session acéphale*, et n'a été confirmée par saint Léon que dans le sens précédemment indiqué ; l'infaillibilité pontificale ne se trouve donc aucunement impliquée dans une pareille matière (p. 521 et suiv.) « C'est ainsi que, malgré toutes les difficultés » accumulées par les efforts des hommes, ajoute le judicieux » historien, la vérité divine finit toujours par se dégager et » apparaître dans tout son éclat (p. 527). »

Le VIII<sup>e</sup> siècle, au point de vue de la thèse présente, est moins riche en documents. « C'est un siècle de luttes, une époque de » transformation politique et sociale, où la plume des docteurs » s'efface devant l'épée des combattants (p. 531). » « Pourtant, » ajoute le savant prélat, le cours de la tradition catholique n'est » pas interrompu ; même en ces temps si profondément agités, il » est facile d'en suivre les nobles sillons. De belles et saintes » figures tranchent sur ce fond tourmenté. Les papes saint Ser- » gius I<sup>er</sup>, saint Grégoire II, saint Grégoire III, saint Zacharie, » Adrien I<sup>er</sup>, d'une part ; de l'autre saint Jean Demascène, le » vénérable Bède, Alcuin, et d'autres encore, nous apporteront » leurs témoignages. Nous rencontrerons même sur notre route » des conciles intéressants, notamment un concile général... » Si la moisson n'est pas aussi abondante, elle sera encore » précieuse à bien des titres (p. 533). » Elle est précieuse, en effet, et ses gerbes sont habilement mises en œuvre pour la grande cause de l'infaillibilité. Aucune partie du livre ne peint sous de plus vives couleurs l'héroïque résistance des représentants de l'Église devant les empiétements des pouvoirs civils. Nulle part, non plus, la foi des fidèles à l'égard du Saint-Siège ne se présente sous des formes plus accentuées. Les ténèbres ne sont jamais assez profondes pour étouffer la lumière évangélique : *Lucerna pedibus meis verbum tuum.*

Avant d'aborder l'étude du IX<sup>e</sup> et du X<sup>e</sup> siècles, Mgr l'Archevêque de Bourges « dégage » prudemment sa route, « d'une » question dont on a fait grand bruit dans l'école gallicane, » la question des *Faussees décrétales*.

On a reproché aux *Faussees décrétales* deux choses principalement : d'avoir exagéré l'autorité doctrinale du Saint-Siège, et d'avoir étendu outre mesure sa juridiction suprême (p. 614). Mgr de la Tour d'Auvergne démontre avantageusement que, sur ces deux points, elles n'ont rien innové, et « qu'elles n'ont fait » que reproduire des dispositions ou des règles existant antérieurement dans des documents en dehors de toute suspicion (p. 615). » Ses preuves, nombreuses et puisées aux meilleures sources, ne laissent subsister aucune obscurité, et, partant, n'admettent aucune réplique. Jamais cette question délicate n'a été mieux traitée.

Le IX<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècles ont infligé à l'Église de douloureuses épreuves. L'un a préparé, l'autre a consommé le schisme grec. Mais ni l'un ni l'autre n'ont étouffé la voix de la tradition catholique, même en ce qui touche à l'infailibilité pontificale. Le premier revendique énergiquement ce privilège par la bouche des papes saint Léon III, Grégoire IV, saint Léon IV ; par les écrits de saint Théodore Studite, en Orient, et de tous les docteurs qui fleurissent alors dans les Gaules, OÉneas de Paris, Ratramn de Corbeil, Réginon de Prum, Agobard de Lyon, Raban-Maur, etc. ; par les décrets des conciles tenus à Aix-la-Chapelle et à Rome ; par les lettres si pressantes et si dignes de saint Nicolas I<sup>er</sup> à l'empereur Michel et à Photius. Il confesse la même doctrine d'une manière plus éclatante encore dans le huitième concile œcuménique où furent anathématisés Photius et ses adhérents. On sait quel rôle prépondérant a pris et gardé, dans cette grave circonstance, le pape Adrien II. Le concile, loin de lui faire obstacle, reconnaît hautement sa supériorité. Il va plus loin : il définit et proclame, *definimus atque sancimus*, que tous les décrets de Nicolas et d'Adrien doivent être, *toujours et par tous*, intégralement observés (p. 713). — Personne n'ignore à quel point le X<sup>e</sup> siècle fut troublé par les passions humaines. S'il n'a pas entièrement mérité les qualificatifs dont Baronius l'a si libéralement gratifié, s'il a eu même une riche floraison de saints, il n'en reste pas moins, à certains égards, l'un des plus tristes et des plus ingrats. Mgr l'Archevêque de Bourges le parcourt plus rapidement que les autres, mais il constate encore, au milieu de ses misères et de ses ignominies, la marque évidente du sceau divin et l'*inerrance* des

papes, même des moins dignes, dans les questions appartenant à ce ressort. Grand enseignement, en définitive, et qui montre bien l'étendue et l'efficacité des promesses de Jésus-Christ.

Tel est, dans ses lignes essentielles, le second volume de *la Tradition sur l'infailibilité pontificale*. Il est digne du premier et fait désirer ceux qui doivent le suivre. Si ce travail s'achève — et rien ne fait craindre qu'il puisse s'arrêter en chemin — il prendra rang parmi les plus importants, les plus sérieux et les plus utiles de notre époque. Ce sera la *somme* complète et parfaite du dogme proclamé d'une manière si opportune par les pères du Vatican.

Dieu sait ce que l'avenir nous réserve : *Jam advesperascit*, voici que les ténèbres du matérialisme le plus épais succèdent aux douces splendeurs de la religion chrétienne ; l'Église peut-être va retourner aux catacombes : qu'il nous reste au moins, sur la terre, pour affermir notre foi, soutenir notre espérance et nous montrer le ciel, la lumière infailible du successeur de Jésus-Christ !

Dans tous les cas, nous pouvons tirer du livre de Mgr de la Tour d'Auvergne, et avec le vénérable auteur lui-même, cette conclusion qui renferme déjà une grande leçon de théologie et d'histoire : « Les dogmes existent dès le principe : ils » s'épanouissent à travers les siècles... L'épanouissement n'est » pas autre chose que le développement normal et régulier du » germe placé, dès l'origine, par la main de Dieu, dans le trésor » sacré de la révélation... En ce qui concerne l'infailibilité pon- » tificale, elle se trouve tout entière, en germe, en substance, » avec tous les développements ultérieurs que lui donnera la » tradition des siècles, dans ces simples mots qui disent tout, » qui renferment tout, qui déterminent tout : Tu es Pierre, et » sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer » ne prévaudront pas contre elle (p. 747). »

**93. VENISE**, par M. Charles YRIARTE. — 1<sup>ère</sup> partie. — 1 volume in-folio de 136 pages, orné de 200 gravures (1877), chez J. Rosthchild ; — prix (de l'ouvrage complet) : 30 fr.

Ce travail sera le plus important, au point de vue artistique, qui ait été publié sur Venise jusqu'à ce jour. Nous n'en avons, ici, que la première partie. M. Ch. Yriarte, littérateur distingué,



voulu la cessation des rapports du Saint-Siège avec les peuples, qu'il ait demandé non la suppression des abus, mais la démolition des institutions, sa lâcheté protesterait au besoin contre cette imputation. La destruction des rapports par lesquels Rome se rattachait au peuple n'était pas un besoin à l'époque où l'auteur de *Gargantua* vivait. Les Italiens eux-mêmes ne demandaient à la papauté de se retirer du gouvernement de l'État que pour entrer plus avant dans le gouvernement des peuples. Si quelques-uns voulaient alors l'unité italienne, ce n'était pas par haine du Saint-Siège, mais par crainte de l'invasion, et les Français qui, comme Rabelais, exprimaient leur désir à ce sujet, condamnaient des désordres, souvent chimériques, sans vouloir détruire la Rome pontificale.

L'un des mérites que les admirateurs de Rabelais prêtent volontiers à leur héros, est l'indépendance ou la hardiesse qu'il aurait montrée dans ses critiques ou dans ses projets. Nous venons de dire ce qu'il en était de l'indépendance prétendue de Rabelais. Le curé de Meudon imprimait des critiques contre les abus de l'Église, cinquante ans après les États Généraux de Tours, où le Tiers-État blâmait si vivement les prétendus excès du clergé. Il les publiait après un voyage à Rome où il avait pu lire, à l'ombre du Vatican, les *Histoires Florentines* de Machiavel. — Mais eut-il de la hardiesse, des prévisions, et devança-t-il son temps ? M. Gebhart le croit. Il regarde, par exemple, Rabelais comme celui qui, le premier, aurait découvert une méthode sage, judicieuse, pratique de l'éducation.

L'espace nous manque ici pour peser l'appréciation de M. Gebhart et pour montrer toute la légèreté du jugement qu'il porte, à cette occasion, contre Bossuet, Fénelon et Rollin. Citons cependant quelques faits décisifs.

D'abord, quant au fait positif, que Rabelais ait découvert le premier la vraie méthode de l'éducation, le chose est inexacte. M. Gebhart ne regarde comme existant que ce qui est dans les livres ; il ne voit que ce qui est imprimé et ne se doute même pas qu'il faille tenir compte de la tradition. Or, avant que Rabelais eût formulé une méthode, on élevait les enfants, et c'est de son époque même que le garde des sceaux de François I<sup>er</sup>, du Vair, écrivait : « La jeunesse était nourrie aux armes avec des règles d'honneur si sévères que rien plus. La force de leur

âge était employée ou à la guerre, au service du prince et du pays, ou à la paix, en exercices généreux. La vieillesse conduisait les familles, leur enseignant les lois d'honneur, dressant les mesnages et embellissant la campagne de beaux jardinages et bâtiments. » N'était-ce pas là la pratique, exposée par Rabelais, de l'éducation par les choses ?

Mais que faut-il dire de la valeur intrinsèque que M. Gebhart prête à la méthode formulée par l'auteur de *Gargantua* ? Depuis qu'elle a été connue, développée et mise en œuvre, depuis qu'elle a remplacé l'ancienne manière, l'esprit français s'est abaissé, effacé, et par endroit a disparu, emportant dans sa ruine les grandes et nobles pensées qui étaient la source des grandes actions.

Mais finissons-en avec cette apologie de Rabelais : elle est sans grandeur et n'a pas de prestige ; elle manque souvent de vraisemblance ; elle n'est digne d'être remarquée que par l'hostilité de son auteur contre les idées catholiques.

XAVIER ROUX.

**101. JEANNE D'ARC**, par M. Marius SEPET. — Opuscule de 128 pages (1876). — Paris, librairie de la Société bibliographique.

Ceux qui prétendent avoir, en dehors des croyances religieuses, le monopole du patriotisme, se *mentent à eux-mêmes*. Qu'on les juge quand ils ont devant eux l'une des plus héroïques et des plus resplendissantes figures qui ennoblissent et illuminent notre histoire, Jeanne d'Arc. Voltaire, leur maître à tous, a voué sa longue existence à la souiller systématiquement ; le poème, qu'il appelait *Sa Jeanne*, fut l'œuvre immonde de son immonde vie, et c'est aux cris de : *Vive la Pucelle*, que la génération qu'il avait enfiévrée de luxure accueillit triomphalement son retour à Paris. De nos jours, quelque pudeur empêche les tenants du patriarcat de répéter sa note infâme ; mais, faute de comprendre l'inspiration chrétienne, l'inspiration patriotique leur manque. Un historien libre-penseur, énormément surfait par les sectaires, a cru trouver en Jeanne d'Arc une sorte de Vellèdagauloise ; d'autres, les plus modérés, ne consentent à voir dans la sublime jeune fille qu'une visionnaire dont l'entrain et le *brio*, en un temps de *superstition*, relevèrent le courage de la France et sa fortune. La tourbe des révolutionnaires a

plus de franchise avec plus de cynisme. A leurs yeux, la vierge de Domrémy est une insensée. Ils croient l'accabler de leur mépris. On les dirait heureux et fiers de reprendre pour leur propre compte les haines et les vils outrages de l'anglais du XV<sup>e</sup> siècle, foulant du pied le royaume des lys.

C'est donc une pensée réellement française qui a conduit la plume de M. Sèpet, lorsqu'il a voulu mettre le peuple en quelque sorte face à face avec l'auguste libératrice de notre pays. Non-seulement il a vengé la patrie et l'histoire, mais il a fait reluire ce surnaturel que des esprits étroits et blasphémateurs voudraient bannir de nos annales, de tout ce qui intéresse l'humanité. Son opuscule est aussi un *sursum corda*. En rappelant les miracles de la bonté divine, qui d'une crise humainement désespérée fit sortir le triomphe et le salut, il nous convie à regarder plus haut que nos misères, en apparence *inguérissables*, à prier avec espoir et à lutter sans fléchir.

Le jeune écrivain, si honorablement connu dans le monde érudit, a concentré dans ces quelques pages toute la substance des longs et nombreux volumes qui ont raconté Jeanne d'Arc. On sent qu'il s'est pénétré de son sujet, qu'il l'a étudié avec amour. Un souffle chrétien et français circule dans son récit dramatique. L'enthousiasme et le parti pris ne font pas dévier sa rectitude. Il ne discute pas, il expose; il n'a pas l'allure militante d'une thèse, il se contente d'avoir toujours l'accent de la vérité: simple comme il convient lorsqu'on parle au peuple, mais animé d'une chaleur d'autant plus communicative qu'elle naît de l'intérieur des choses.

La marche de cette émouvante histoire est parfaitement ordonnée. M. Sèpet conduit ses lecteurs de Domrémy, berceau de l'héroïne, à Orléans qu'elle délivre, donnant à la monarchie le gage sûr d'une prochaine et complète supériorité. D'Orléans, il les mène à Reims à travers de magnifiques trophées, puis, au bout de quelques étapes, à Compiègne où Jeanne est captive, à Rouen où le bûcher s'allume et dégage de son enveloppe terrestre cette belle âme qu'un témoin voit s'envoler au Ciel sous la forme d'une blanche colombe. Ce dernier acte du drame dont les scènes successives sont la prison, le cimetière Saint-Ouen où l'iniquité prononce la hideuse sentence, le Vieux-Marché où le martyr se consume, saisit l'âme tour à tour d'admiration et

de douleur. Après, c'est la conquête entière de la France, sauf Calais, par la vieille royauté ; c'est la réhabilitation de la glorieuse innocente par le pape Calixte III (1456). Alors comme toujours, comme aujourd'hui encore, le souverain pontificat s'est associé aux épreuves et au relèvement de notre patrie, il a glorifié l'immortelle devise écrite dans notre vie nationale : *Gesta Dei per Francos*. Un dernier chapitre conclut et résume. La pensée-mère de cet écrit n'est pas systématiquement formulée, mais elle jaillit lumineuse des détails et de l'ensemble, elle proclame la mission surnaturelle de Jeanne. Ses voix poussent la jeune fille à quitter son humble village, la conseillent, l'éclairent, lui communiquent une force indomptable, prophétisent ses victoires et ses malheurs. Elle révèle à Charles VII ce qu'il sait être sa plus secrète pensée. Elle le distingue dans un brillant entourage sans l'avoir jamais vu. Toutes ses prédictions s'accomplissent. Elle a dit au roi solennellement qu'il étendra bientôt sur la terre de France le sceptre de ses aïeux, et dans un court délai, le territoire lui appartient. Ainsi donc ce dilemme se pose : Jeanne était folle ou divinément inspirée, car en ses paroles comme en ses actes la sincérité brille toujours. Folle, elle est inexplicable : ses succès prodigieux, son intelligence militaire, bien supérieure à celle des plus illustres capitaines, la confiance même qu'elle obtient malgré son inexpérience et son jeune âge, sont intelligibles, absurdes, si l'on récuse la céleste assistance qui fait d'elle la docile missionnaire de desseins supérieurs. L'impiété contemporaine a beau nier et dédaigner du haut de son orgueil anti-français ; ici, la vérité éclate avec une telle évidence qu'il faut, pour la renier, abjurer le plus simple bon sens et renverser toute base historique. Remercions M. Sepet d'avoir placé dans cette alternative les ennemis de nos gloires. Quant au peuple, au vrai peuple, dont la fibre française n'est pas paralysée par un matérialisme abject, il lira ces pages avec bonheur et profit. Cet opuscule vient, en effet, à son heure. A l'auréole de Jeanne d'Arc paraissent s'ajouter de nouveaux rayons. Chaque année, la chaire chrétienne redit ses grandeurs surhumaines par ses orateurs les plus éloquents : ainsi vient de faire le R. P. Monsabré dans un admirable discours que nous recommandons à tous nos lecteurs. A Rome même, la cause de sa béatification est introduite ; et notre patriotisme espère que le jour n'est pas loin où la

religion, couronnant sur ses autels celle qui fit couronner merveilleusement le *Roi*, fera voir en traits plus marqués, dans cette consécration d'une sainte mémoire, l'Église et la France indissolublement unies. En attendant, nous invitons à retenir ce mot final de M. Sepet. « Il nous est permis de croire que Jeanne d'Arc est » au ciel, où elle prie Dieu pour la France. Pie IX nous conseille » à tous d'acquérir une connaissance plus parfaite de notre his- » toire, et le Saint-Père ajoute que nous devons apprendre, » « par l'obéissance, la résolution et les souffrances de Jeanne, » qu'il est toujours utile et glorieux de se soumettre à la volonté » de Dieu et de bien servir sa patrie, et en outre, qu'il faut » attendre de Dieu seul et non des hommes la récompense du » bien accompli. » Méditons cette leçon, et pour que Dieu nous » récompense, soyons, à l'exemple de Jeanne, tous catholiques et » tous français (pp. 126 et 127). »

GEORGES GANDY.

**102. KLEBER**, *sa vie, sa correspondance*, par M. le comte PAJOL, général de division. — 1 volume grand in-8° de XI-498 pages (1877), chez Firmin-Didot; — prix : 7 fr. 50 cent.

C'est au point de vue militaire surtout que le général Kléber est ici étudié. L'auteur dédie son travail à l'armée. « Je dédie à » l'armée la vie d'un soldat illustre. Raconter les actions et faire » connaître les œuvres, telle doit être, selon moi, la tâche de » l'écrivain qui entreprend l'histoire d'un grand homme. C'est » dans cette pensée que j'ai recherché et réuni, non sans peine, » toute la correspondance de Kléber (p. VI). » Et, en effet, ce livre est remarquable par le nombre et la richesse des documents, et les meilleurs sont les lettres où le héros se peint lui-même et fournit les détails de ses actions comme les impressions et les pensées qui y président. Kléber fut un homme taillé à l'antique, se faisant de l'honneur une religion, franc, droit de cœur, généreux. Il eut le malheur pourtant de servir contre les Vendéens et de contribuer aux désastres de cette héroïque armée; mais il se comporta dans cette triste campagne avec plus d'humanité qu'aucun, et ne se souilla point des affreux massacres qui feront l'éternel déshonneur des Westermann, des Turreau, des Beysser. Carrier lui était en horreur à cause de ses cruautés, et plusieurs fois il s'en exprima assez haut pour courir des dangers person-

nels. Cela ne l'empêche pas, du reste, de se soumettre au langage du temps, d'appeler les défenseurs du droit « rebelles et *brigands* », et d'écrire : « Je ne pus m'empêcher de gémir sur le » sort de ces infortunés habitants qui, *égarés et fanatisés* par » *leurs prêtres*, repoussaient les *bienfaits* d'un nouvel ordre de » choses pour courir à une destruction certaine (p. 40.) » Il serait à propos, semble-t-il, de s'entendre une bonne fois sur les mots, et de définir de quel côté furent les *rebelles*, les *bandits*, les *égarés*, les *fanatiques* : la conscience n'hésite pas là-dessus plus que le bon sens. M. le général Pajol exprime assez peu son opinion sur ce grave sujet ; il penche néanmoins pour les faits révolutionnaires et conventionnels ; l'épithète de *rebelles* ne lui coûte pas. Quelles révélations il se verra, hélas ! forcé de faire ! Que de crimes, que d'atrocités, que d'infamies, dans les émissaires de la Convention ! « Après la prise de Montaigu, les soldats se livrent au pillage, » et Beysser aux orgies les plus obscènes (p. 41). » A Beaupréau, on trouve devant l'hôpital 400 blessés qui sont immolés sur-le-champ, « en représailles d'un pareil nombre de républicains égor- » gés sur les chariots de l'ambulance, à la retraite de Clisson » (p. 64). » On sait maintenant ce qu'il faut croire de ces massacres par les Vendéens. Cette boucherie de Beaupréau avait lieu au moment où Bonchamp faisait mettre en liberté 4,000 prisonniers *bleus* ! Kléber lui-même, en dépit de ses exploits, est désigné pour la guillotine (p. 81). A la veille d'un engagement, il est réduit à dire à Marceau : « Nous nous battons et nous nous ferons » guillotiner ensemble (p. 85) ». Tels étaient les procédés pour lesquels il fut impossible de *fanatiser* la Vendée, tels étaient les *bienfaits* que repoussèrent ces pays arriérés. Si la Vendée eût été victorieuse, les orateurs, les poètes, les historiens, les moralistes, les politiques auraient déclaré toute langue impuissante à célébrer un tel peuple et sa lutte merveilleuse : vaincue elle n'a plus droit à la simple justice. Ainsi va le monde. Mais il est permis de protester contre ce monde-là, en s'armant même d'aveux comme celui-ci, arraché à l'auteur : « L'enthousiasme, » *la plus haute moralité* et une soumission aveugle dominaient » chez les Vendéens ; *l'anarchie* politique et militaire, la mi- » sère, le manque de vivres, de munitions, de matériel, affai- » blissaient l'armée républicaine (p. 93). »

Et plus bas : « On doit aussi louer les nobles Vendéens de

à chaque page. M. Flaubert s'est complu à déshonorer, à avilir, à ridiculiser tous les personnages qu'il met en scène. Il n'en est pas un seul qui soit un honnête homme; que dis-je, honnête? il n'en est pas un qu'on ne flagellerait dans la vie réelle. Il va sans dire que le curé de village est représenté, comme les autres, par M. Flaubert, sous un aspect odieux et repoussant; il est le digne pendant d'un pharmacien idiot dont le type a néanmoins fait s'extasier toute la critique parisienne. La Bovary n'est qu'une Phryné de bas étage, d'une imagination malade abusée par ses sens, dépravée, mauvaise fille, mauvaise épouse, mauvaise mère, et bien accordée avec le pauvre Bovary, qui, suivant la tradition de l'école, est de la race des maris qui méritent d'être bafoués.

Depuis Molière, le type n'a pas vieilli, ce semble, puisqu'on le reproduit servilement et toujours avec succès.

Nous voulions poursuivre plus loin cette étude du roman contemporain, mais le cœur nous manque à cette besogne. Nous en avons dit assez pour que nos lecteurs sachent à quoi s'en tenir sur la littérature contemporaine en matière de roman. A quoi bon nommer les écrivains qui gravitent autour de ces prétendus astres, les Montépin, les Goncourt, les Charles Valois, les Saunière, les Cladel, les Catulle Mendés? Tous procèdent plus ou moins de ceux que nous avons examinés de plus près. Tous ont le même langage, les mêmes habitudes, les mêmes défauts. Et ce qu'il faut remarquer particulièrement, c'est que tous les récits imaginés par ces conteurs sont tels, qu'ils seraient de l'histoire, si le christianisme n'existait pas. Mais nous n'en sommes pas là, Dieu merci, et les romanciers devraient s'en souvenir.

AMÉDÉE LEYRET.

---

## OUVRAGES

**Condamnés et défendus par la S. Congrégation de l'Index.**

---

*Décret du 4 septembre 1876.*

*Cartas ineditas de Don Julian Sanz del Rio*, publicadas por D. Manuel De La Revilla. — Madrid (senza data). — Casa editorial de

Medina y Navarro. — Latine : *Litteræ ineditæ D. Julian Sanz del Rio, editæ a D. Emmanuele de la Revilla.* — *Matriti, etc.*

Los Conflictos entre la Ciencia y la Religion. Por J. W. Draper. Profesor en la Universidad de Nueva-York. — Madrid Bibliotheca contemporanea 1876. — Latine : *Conflictus inter Scientiam et Religionem*, auctore J. W. Draper etc. *Matriti* 1876. *Quocumque idiomate.*

*A lus e as trevas*, sermão de Espirito Santo pregato na matriz da cidade de Jundiaby, em 17 de Maio do corrente anno, pelo Dr. Joaquim do Monte Carmelo conego da Sê de S. Paulo. — Rio-de-Janeiro, typ. de Brown et Evaristo 12 Rua do Senado 12, 1875. Latine : *Lux et tenebræ*, concio de Spiritu Sancto recitata in primaria Ecclesia Urbis Jundiabyæ (in Brasilia), die 17 Maii hujus anni, a Doctore Joachimo de Monte Carmelo, canonico Cathedralis Ecclesiæ S. Pauli etc.

*Die Trinitarische Lehrdifferenz zwischen der abendlandischen und der morgenländischen Kirche.* Eine dogmengeschichtliche Untersuchung, von Dr. Joseph Langen etc. — Bonn 1876. — Latine : *De differentia doctrinali quoad Trinitatem inter Ecclesiam occidentalem et orientalem.* Disquisitio historico-dogmatica, auctore Dr. Josepho Langen etc. — Bonnæ 1876. *Opus prædamnatum ex Reg. II. Ind. Trid.*

*Décret du 22 décembre 1876.*

Larroque Patrice. *De la création d'un Code de droit international et de l'institution d'un haut Tribunal juge souverain des différens internationaux.* — Paris, 1875.

Spaventa Bertrando. *Opera omnia philosophica.*

Vera A. prof. *Opera omnia. Quocumque idiomate.*

*Storia della Chiesa per un vecchio cattolico italiano. (Luigi, Anelli)* Vol. 2. — Milano Fratelli Treves editori, 1875. *Opus prædamnatum ex Reg. II Ind. Trid.*

*Katholihes Rituale* herausgegeben nach den Beschlüssen der beiden ersten Synode der Altkatholiken des Deutschen Reiches. — Latine vero : *Rituale catholicum* editum juxta decisiones duarum primarum Synodorum veterum-catholicorum imperii germanici. — Bonnæ 1875. *Libellus prædamnatus ex Reg. II Ind. Trid. Decr. S. Off. 6 Déc. 1876.*

*Katholischer Katechismus* herausgegeben im Auftrage der altkatholischen Synode. — Latine vero : *Catechismus catholicus* editus ex mandato Synodi veteris-catholicæ. — Bonnæ 1875. *Libellus prædamnatus ex Reg. II Ind. Trid. Decr. eod.*

*Leitfaden für katholischen Religionsunterricht an höhern Schulen*, herausgegeben im Auftrage der altkatholischen Synode. — Latine vero : *Directorium pro institutione Religionis catholicæ in scholis superioribus*, editum ex mandato Synodi veteris-catholicæ. — Bonnæ, 1875. *Libellus prædamnatus ex Reg. II Ind. Trid. Decr. eod.*

*Venere al Tribunale della Penitenza.* — Manuale dei Confessori con prefazione e traduzione di Osvaldo Gnocchi-Viani. — Roma Francesco Capaccini editore, 1877. *Decr. S. Off. 17 Januarii 1877.*



*Décret du 20 avril 1877.*

Par un décret en date du 20 avril 1877, notre Saint Père le Pape a approuvé la sentence de la Congrégation de l'Index, qui condamne les ouvrages suivants :

RODRIGUES HIPPOLYTE. *Les Trois Filles de la Bible.* — Paris, 1865.

*Les Origines du Sermon de la Montagne.* — Paris 1868.

*La Justice de Dieu, introduction à l'histoire des Judéo-chrétiens.* — Paris, 1869.

*Histoire des premiers chrétiens, de l'an 6 à l'an 38; première partie, le Roi de Juifs, 6-29; deuxième partie, Saint Pierre, 29-38.* — Paris, 1873.

*Les seconds chrétiens.* — *Saint Paul 37-66, orné des trois cartes semi-muettes des voyages de Paul.* — Paris 1876. Opera prædamnata ex Constit. Clem. VII, 28 februarii 1592.

*Les Origines de la Religion,* par JULES BAISSAC. — Paris, G. Decaux, 1877.

*Ensayos sobre el movimiento intelectual en Alemania,* por D. JOSÉ DEL PEROJO. — Madrid, imprenta de Medina y Navarro.

FERRARI GIUSEPPE. *Opera omnia.*

BUCCELLATI A. *L'Allucinato, Romanzo in tre libri,* vol. 3. — Milano, 1875-76. Auctor laudabiliter se subiecit et Opus reprobavit.

*Della Società politica e religiosa rispetto al secolo decimonono,* per GUGLIELMO AUDISIO, professore di filosofia del diritto nell' Università Romana, canonico di S. Pietro in Vaticano. — Firenze, 1876. Decr. S. off, ser. IV. die 18 aprilis 1877. Auctor laudabiliter se subiecit et Opus reprobavit.

*Auctor Operis cui titulus: La questione religiosa di ieri e di oggi, con quattro punti di riforma cattolica,* per G. B. FIORIOLI DELLA-LENA. — Padova, 1869, prohib. Decr. 22 Mart. 1869 Laudabiliter se subiecit et Opus reprobavit.

Ces décrets, que le pape a approuvés et dont il a ordonné la promulgation, se terminent par la formule ordinaire qui défend à toute personne de quelque rang et condition qu'elle soit de publier, lire ou conserver aucun des susdits ouvrages condamnés, et ordonne de livrer ceux qu'on possède aux *Ordinaires* ou aux *Inquisiteurs* : »

« Itaque nemo cujuscumque gradus et conditionis prædicta opera damnata atque proscripta, in quocumque loco, et quocumque idiomate, aut in posterum edere, aut edita legere vel retinere audeat, sed locorum Ordinariis, aut hæreticæ pravitatis Inquisitoribus ea tradere teneatur sub pœnis in Indice librorum vetitorum indictis.

Quibus SANCTISSIMO DOMINO NOSTRO PIO PP. IX, per me infrascriptum S. I. C. a Secretis relatis SANCTITAS SUA Decretum probavit et promulgari præcepit. In quorum fidem etc. »

## REVUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

du 20 mai au 20 juin 1877.

### *Analecta juris pontificii.*

**Mai.** — Remarques sur le décret de Gratien, d'après Thomassin. — Epilepsie. Séparation des époux. La S. Congrégation se prononce pour la cassation du mariage. Second jugement rendu le 21 avril 1877. — Mariage cassé. Empêchement *impotentiz*. Décision de la S. Congrégation du Concile du 21 avril 1877. — Dispense de mariage. Empêchement *impotentiz*. Décision de la S. Congrégation du Concile du 27 janvier 1877. — Legs pour une chapelle. — Messe conventuelle. — Philosophie. La matière première et la forme substantielle. Controverse actuelle touchant la matière et la forme. Controverse en France relativement à l'unité ou à la multiplicité des formes substantielles dans un composé. — La perception des sens. Ouvrage de M. Duquesnoy. (2 volumes Delagrave). Matérialisme. Si l'on peut revendiquer pour l'âme seule la perception des sens. — Décrets inédits de la S. Congrégation des Evêques et Réguliers (*suite*).

### *Annales catholiques.*

**26 mai.** — M. J. Chantrel : Notre offrande à Pie IX. — Chronique de la semaine : Au Vatican. — M. l'abbé Schœnlen : L'agitation épiscopale. — La question religieuse. — Histoire d'un inconnu (*suite*). — Revue économique et financière. — Bulletin bibliographique.

**2 juin.** — Les noces d'or de Pie IX. — Adresse au St-Père. — Offrande des annales catholiques à Pie IX. — J. Chantrel : Le pape et le monde. — Louis Venillot : Le Pape et César. — J. Chantrel : Chronique générale. — Au Vatican. — Les dons à Pie IX. — R. P. Marquigny : Pie IX et Louis-Napoléon. — Bibliographie.

**9 juin.** — Première lettre pastorale de Pie IX (3 juin 1827). — Texte latin et traduction française. — Au Vatican. — Chronique de la semaine. — La journée du 3 juin. — Affaires de France. — Affaires d'Orient. — La bénédiction de Pie IX. — Notre offrande à Pie IX. — Les pèlerins de Rome. — L'Eglise du vœu national. — Nécrologie. — Revue économique et financière. — Bulletin bibliographique.

**16 juin.** — Chronique de la semaine, par M. J. Chantrel. — Au Vatican. — Le 3 juin à Rome, par M. l'abbé V. Davin. — Pie IX et la presse catholique. — L'Exposition pontificale, par M. A. Roussel. — Les cercles catholiques d'ouvriers. — L'antiquité chrétienne et la suprématie doctrinale et administrative du Pape, par M. l'abbé J.-Ch. Ioder. — Livres à l'Index. — Revue économique et financière, par A. F. — Bulletin bibliographique.

### *Annales de philosophie chrétienne.*

**Février.** — Traditions primitives. Vestiges choisis des principaux dogmes de la religion chrétienne, extraits des anciens livres chinois (art. 24e et dernier). — Exégèse biblique. L'authenticité mosaïque de la Genèse défendue contre les attaques du rationalisme allemand (ch. 15, 13 et dernier), par M. Charles Schœbel. — Orthodoxie catholique. Le Vrai, le Beau et le Bien, de M. Cousin, mis à l'index, et histoire de son établissement d'une Eglise chrétienne, sans le Christ (8e art.), par M. Bonnetty. — Traditions catholiques. Répertoire des sources historiques au moyen âge. Bio-Bibliographie sur S. Augustin, par M. l'abbé Ulysse Chevalier. — Orthodoxie catholique. La théologie et la science de la nature ; réfutation du darvinisme de M. Barata. 1. La Genèse. 2. L'immortalité de l'âme, par M. Alexandre Nunèz, analysé par M. l'abbé Th. Blanc. — Littérature catholique. Appréciation du 3e volume de l'*Esquisse de Rome chrétienne*, de Mgr Gerbet, par M. Eugène de la Gournerie. Appréciation du même volume, par M. de l'Epinois. — Nouvelles et mélanges.

### *Annales du monde religieux.*

**Juin.** — Discours de Notre Saint Père le Pape Pie IX. — Chronique religieuse. — Lettre apostolique du 22 août 1851. — Du rôle de la Franc-Maçonnerie dans les événements religieux depuis un siècle. — La Chronologie de la Bible comparée avec celle des autres peuples de l'antiquité. — Le Catholicisme en Afrique. — Congrégation des Rites (ornements sacerdotaux). — Bibliographie.

### *Bas-Berry (le).*

**15 mai.** — Dr Fauconneau-Dufresne : Dolmens, Menhirs, Tumulus, Mardelles

**Livre de calcul à l'usage des frères du Sacré-Cœur.** Partie du maître. In-32, 500 p. Lyon, imp. Albert; Clermont-Ferrand, lib. Bellot.

**Ludovic.** -- La Société protectrice du travail chrétien au congrès de Bordeaux de l'Union des œuvres ouvrières; par le P. Ludovic, capucin. In-18 jésus, 53 p. Angers, imp. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau; le directeur du Cercle catholique d'ouvriers; Paris, au secrétariat général de l'Union des œuvres ouvrières.

**Manuel du pèlerin,** suivi de notices sur saint Marcoul et les principaux saints invoqués dans les églises du doyenné de Droué, au diocèse de Blois, etc.; par R. C., curé au diocèse de Blois. In-16, 170 p. N.-D. de Lérins, imp. Marie-Bernard.

**Manzoni.** -- Les Fiancés, roman historique; par Alessandro Manzoni. Traduit de l'italien, enrichi de notes explicatives et suivi d'une étude critique sur Manzoni et ses œuvres par Giovanni Martinelli. 2 vol. In-18 jésus, X-790 p. Paris, imp. Tolmer et Joseph; lib. Hachette et Cie. 2 fr. 50 c. (21 février).

Bibliothèque des meilleurs romans étrangers.

**Marcello.** -- Sicut cervus, à deux ou trois voix, avec accompagnement d'orgue. (Musica sacra, n° 2.)

**Maumigny (de).** -- L'Eglise et l'Etat; par V. de Maumigny. In-8° à 2 col., 19 p. Paris, imp. Balitout, Questroy et Cie. (12 avril).

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain. 3° série. 4<sup>e</sup> vol. (26<sup>e</sup> de la collection). In-8°, XVIII-420 p. et 6 pl. Nancy, imp. Crépin-Leblond.

**Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.** T. 15. Avec atlas. In-8° XX-555 p. et 9 pl. Orléans, imp. Jacob; lib. Herluisson; Paris, à la Société bibliographique.

**Mémorial de l'officier du génie,** ou Recueil de mémoires, expériences, observations et procédés généraux propres à perfectionner la fortification et les constructions militaires, rédigé par les soins du comité des fortifications. N° 25. Avec 315 fig. dans le texte et 1 pl. In-8°, XXII-684 p. Paris, imp. et lib. Gauthier-Villars. 7 fr. 50 c.

**Messay Leompart.** -- Compendio de la historia de America, desde su descubrimiento hasta nuestros dias; par J. Mesa y Leompart. 2 vol. In-12, VII-1252 p. Boulogne (Seine), imp. J. Boyer; Paris, lib. Bouret. (6 février).

**Meyer.** -- Histoire de la ville de Ver; non et de son ancienne châtellenie par E. Meyer, membre de la Société d'agriculture, sciences, etc., de l'Eure. Illustrée par A. Meyer de 30 grav., tirées à part chez J. Lefman et C. Lourdel, d'après l'hélio-autogravure. T. 2. Gr. In-8°, 420 p. Paris, imp. Motterez; les Andelys, lib. Delacroix. Les 2 vol., 20 fr. (16 février).

**Michiels.** -- L'art flamand dans l'est et le midi de la France. Rapport au gouvernement français; par Alfred Michiels. Complément de l'Histoire de la peinture flamande. In-8°, VIII-560 p. et 1 grav. Paris, imp. J. Le Clerc et C<sup>e</sup>; lib. Loones. 10 fr. (22 mars.)

**Mohr (D.).** -- Ave Maria, pour voix de soprano ou de ténor, avec accompagnement de piano ou d'orgue et violoncelle ou violon (ad libitum). 6 fr. Paris, S. Richault.

**Mohr (D.).** -- O salutaris, pour voix de soprano ou de ténor, avec accompagnement de piano ou d'orgue et violoncelle ou violon (ad libitum.) 7 fr. 50 c. Paris, S. Richault.

**Mohr (D.).** -- Salve regina, pour voix de soprano ou de ténor, avec accompagnement de piano ou d'orgue et violoncelle ou violon (ad libitum). 5 fr. Paris, S. Richault.

**Monsabré.** -- Or et alliage dans la vie dévote; par le T.-R. P. J.-M.-L. Monsabré, des Frères prêcheurs. 3<sup>e</sup> édition, revue et augmentée. In-18, 213 p. Paris, imp. J. Le Clerc et Ce lib. Ballenweck. (20 février.)

**Montalembert (de).** -- Les Moines d'Occident, depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard; par le comte de Montalembert, l'un des quarante de l'Académie française. T. 6 et 7. In-8°, 1366 p. Paris, imp. Lahure; lib. Lecoffre fils et Ce; Lyon, même maison. (19 février).

**Moreau (W.).** -- Les Pleurs du bon Dieu, paroles d'A. de Larzes, avec accompagnement de piano. Paris, Haton.

**Mouillefert.** -- Le Phylloxéra. Résumé des résultats obtenus en 1876, à la station viticole de Cognac. Mode d'emploi des sulfocarbonates alcalins; par P. Mouillefert, chargé des expériences du comité de Cognac. In-18, 55 p. Paris, imp. Chamerot; Lib. agricole de la Maison rustique. 1 fr. (26 mars.)

Le Propriétaire-Gérant :

P. GUÉRIN.

# TABLES.

---

## I

### TABLE DES ARTICLES RELATIFS A LA Bibliographie catholique A L'ŒUVRE DES BONS LIVRES ET A DES SUJETS GÉNÉRAUX.

Bulletin sommaire des principales publications des mois de janvier 1877, 80 ; — février, 164 ; — mars, 243 ; — avril, 323 ; — mai, 401 ; — juin, 488.

Chronique : Réunion des délégués des Sociétés savantes des départements à la Sorbonne. — Section d'histoire et de philologie, 314, 390.

Nécrologie : Mgr Nardi, 309.

Revue des recueils périodiques du 1<sup>er</sup> au 20 janvier 1877, 76 ; — du 1<sup>er</sup> au 20 février 1877, 159 ; — du 2<sup>e</sup> février au 20 mars 1877, 238. — du 20 mars au 20 avril 1877, 317 ; — du 20 avril au 20 mai 1877, 396 ; — du 20 mai au 20 juin 1877, 478.

---

## II

### TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES EXAMINÉS.

On conçoit sans peine que le classement des livres tel que nous le donnons dans la table suivante ne saurait être absolu, c'est-à-dire qu'un ouvrage peut souvent convenir à plusieurs classes de lecteurs. Par la classification que nous employons, nous voulons surtout caractériser les ouvrages, et nous croyons qu'il serait difficile d'en donner une plus rigoureuse ; mais on conçoit, par exemple, qu'un livre de piété ou d'instruction religieuse conviendra à beaucoup de lecteurs à la fois.

*Explication des signes employés dans cette table, et qui précèdent les titres des ouvrages.*

- N<sup>os</sup> 1. Indique les ouvrages qui conviennent aux ENFANTS.  
2. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'une INSTRUCTION ORDINAIRE, telles que les artisans et les habitants des campagnes.  
3. — les ouvrages qui conviennent aux JEUNES GENS et aux JEUNES PERSONNES. — Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient plus particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.  
4. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'un AGE MUR, AUX PÈRES et MÈRES de famille, à ceux qui sont chargés de l'éducation des autres.  
5. — les ouvrages qui conviennent aux PERSONNES INSTAUTES, qui aiment les lectures graves et solides.  
6. — les ouvrages de CONTROVERSE, de DISCUSSION RELIGIEUSE ou PHILOSOPHIQUE.  
\*. — les ouvrages d'INSTRUCTION RELIGIEUSE, ASCÉTIQUES et de PIÉTÉ.  
†. — les ouvrages qui conviennent particulièrement aux ECCLÉSIASTIQUES.

- A. Indique les ouvrages qui conviennent à TOUS LES LECTEURS.  
 Y. — les livres absolument MAUVAIS.  
 M. — les ouvrages MÉDIOCRES, même dans leur spécialité.  
 R. Placée toujours après un chiffre, cette lettre, qui n'est qu'un signe de prudence, indique que, pour la classe de lecteurs spécifiée par le chiffre ou par les chiffres précédents, l'ouvrage en question, quoique bon ou indifférent en lui-même, ne peut cependant, à raison de quelques passages, être conseillé ou permis qu'avec réserve.  
 Y. Placée après un chiffre, cette lettre indique un livre dangereux pour le plus grand nombre de lecteurs de la classe spécifiée, et qui ne peut être lu que par quelques-uns, et pour des raisons exceptionnelles.

NOTA. Un petit trait (—) placé entre deux chiffres indique que l'ouvrage classé par ces chiffres convient aussi à toutes les classes intermédiaires; ainsi, 1—6 veut dire que l'ouvrage convient aux lecteurs des classes 1 à 6, soit, 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

A.

5. Accord de la Bible et de la géologie dans la création de six jours, par M. l'abbé Gainet, 165.  
 4. Alise d'Évran, par M. André Lemoyne, 224.  
 1. Année (la première) d'histoire de France, par M. Luvisse, 81.  
 3. Année (la troisième) de grammaire, par MM. Larive et Fleury, 23.  
 4. 5. R. Artistes (les) de mon temps, par M. Ch. Blanc, 5.  
 A. Asie (l') mineure et les Turcs, par M. Aug. Choisy, 89.

C.

- A. Capitaine (le) Gueule-d'acier, par M. Ch. Buet, 172.  
 4. 5. Cardinal (le) Du Perron, par M. l'abbé Fèret, 91.  
 A. Chalet (Le) des Miroirs, par le Père Antoine, 325.  
 4. 5. Chancelier (Le) Séguier, par M. R. Kerviler, 245.  
 A. Charlemagne, par M. Alph. Vétault, 95.  
 4. Chez les voisins, par M. Ch. Deulin, 174.  
 5. Choix de documents historiques inédits sur le Dauphiné, par M. l'abbé C.-U.-J. Chevalier, 176.  
 Chronique, 390.  
 A. Cloche (La), par M. J. D. Blavignac, 326.  
 A. Coin (un) de la vieille Picardie, par M. le vicomte de Maricourt, 227.  
 †. Compendium theologiæ dogmaticæ, auctore Teissonnier, 100.  
 Y. Conflits (les) de la science et de la religion, par M. J. W. Draper, 178.  
 †. Concordia liberi arbitrii cum gratiæ donis, divinâ præscientiâ, providentiâ, prædestinatione et reprobatione, auctore Ludivico Molina, 11.  
 4. 5. Cour (la) et la ville de Madrid vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, par M<sup>me</sup> la comtesse d'Aulnoy, 107.  
 3. 5. Cours de philosophie adapté au programme du baccalauréat, par M. l'abbé Farges, 113.  
 A. Cousines (les Deux), par M. J. Darville, 249.  
 \*. Crucifix (le), par M. l'abbé Chaffanjon, 115.

**D.**

- \*. Délices (les) des enfants de Marie par M<sup>me</sup> *Van Bieroliet*, 278.
- \*. Dévotion à saint Joseph, par le P. *Patrignani*, 140.
- \*. Dévotion à saint Joseph, par S. Alph. de *Liguori*, 140.
- 3. 5. Dictionnaire de botanique, par M. *H. Baillon*, 405.
- 1. 6. R. Dictionnaire de la langue française, abrégé du dictionnaire de E. Littré, de l'Académie française, par M. A. *Beaujean*, 408.
- Y. Dossier de Jésuites, par M. Julien *Lemer*, 12.

**E.**

- \*. Écrin de N. D. de Lourdes, par M. l'abbé *Casabianca*, 277.
- 4. 6. Écrits (les derniers) de Tyndall, par le P. *Delsaux*, 119.
- A. Église catholique (l') en Pologne sous le gouvernement russe, par le P. *Lescœur*, 16.
- \*. Élévations à saint Joseph, par le P. *Largent*, 140.
- 1. 3. Encyclopédie de l'enseignement primaire, par M. *Subercaze*, 81.
- 1. 3. Enseignements (premiers) chrétiens, par M<sup>me</sup> Marie de *Bray*, 23.
- 4. 5. Esclaves (les) chrétiens, depuis les premiers temps de l'Église jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident, par M. Paul *Allard*, 194.
- 4. 6. Essai théorique de droit naturel, par le P. *Taparelli d'Azeglio*, 199.
- \*. Esther, par M. l'abbé *Picus*, 255.
- 3. 5. Études sur le Péloponèse, par M. *Beulé*, 204.
- \*. Explications (simples) sur la coopération de la T. S. Vierge, par le P. *Jeanjacquot*, S. J., 278.

**F.**

- A. Fables et morceaux choisis, par le P. *Champeau*, 23.
- A. Facéties (honnêtes) et menus propos, par M. de *Cadoudal*, 27.
- A. Famille (la) et l'École par M. E. *Caron*, 254.
- \*. 6. Forme et matière, par M. le docteur *Frédault*, 27.
- A. Foyer (le), journal de la famille, 124.
- \*. France (La) et le Cœur de Jésus, par le P. *Alet*, 328.

**G.**

- A. Garibaldi en France, par M. A. *Vuilleret*, 332.
- 4. 5. R. Géographie (nouvelle) universelle, la terre et les hommes, par M. *Elisée Reclus*, 410.
- 3. 6. Grégoire de Nazianze (saint), par M. l'abbé *Benoît*, 261.

**H.**

- 4. 5. R. Histoire de la littérature française, par M. D. *Nisard*, 127.
- A. Histoire de l'abbaye d'Aulne, par M. G. *Lebrocquy*, 338.
- A. Histoire de Madame Barat, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur de Jésus, par M. l'abbé *Baunard*, 417.
- A. Histoire des astres, par M. *Rambosson*, 343.
- 3. 5. Histoire des littératures étrangères, par M. *Bougeault*, 48.
- A. Histoire des météores, par M. *Rambosson*, 343.

- A. Histoire des saintes Puelles et de leur culte, par M. l'abbé *Rous*, 345.  
4. 5. Histoire du Cardinal Sadolet, par M. l'abbé *R\*\*\**, 269.  
A. Histoire populaire de la Révolution française, par M. A. *Rastoul*, 425.

**I.**

4. Idylle (une) normande, par M. André *Lemoine*, 224.  
A. Inde (l') des Rajahs, par M. L. *Rousslet*, 207.  
4. 5. Instruction (l) primaire avant la Révolution, par M. E. *Allain*, 272.  
\*. Intérieur (l') de Marie, par le P. N. *Grou*, 278.  
4. 5. R. Italie (l') au XVI<sup>e</sup> siècle, études littéraires, morales et politiques, par M. A. *de Treverret*, 427.

**J.**

- A. Jeanne d'Arc, par M. *Marius Sepet*, 433.  
3. 6. Jésus-Christ, sa divinité, son caractère, son œuvre et son cœur, par M. l'abbé Ch. *de Place*, 54.  
A. Journal de la jeunesse, 212.

**K.**

4. 5. R. Kléber, sa vie, sa correspondance, par M. le comte *Pajol*, 436.

**L.**

- \*. Lectures et Histoires édifiantes pour les fêtes de la Sainte-Vierge et surtout pour le mois de Marie, par le P. *Weninger*, S. J., 278.  
Y. Légende (la) des siècles, par M. V. *Hugo*, 442.  
3. 6. Lettres à un matérialiste sur la pluralité des mondes habités, par M. J. *Boiteux*, 215.  
A. Lettres inédites de M<sup>me</sup> de Sévigné, publiées et annotées par Charles *Capmas*, 59.  
4.5. R. Loi (La) et l'instruction gratuite, laïque et obligatoire, par M. *Pujos*, 348.

**M.**

- \*. Manuel à l'usage des serviteurs de l'Immaculée Conception, sous le titre de N. D. de Lourdes, 277.  
1. 3. Manuel encyclopédique du jeune âge, par M. Ern. *Caron*, 23.  
\*. Manuel (Petit) de la dévotion du Rosaire, par le P. *Girard*, 277.  
A. Mère et fille, ou la protection des animaux dans la famille, par M<sup>me</sup> la comtesse *Drohojowska*, 451.  
1. Méthode de lecture, par M. A. *Peigné*, 23.  
\*. Mois de juin, par M. le chanoine *Hallez*, 354.  
\*. Mois de Marie (nouveau), par le P. *Champeau*, 278.  
\*. Mois de Mars, par le P. *Verhaege*, 140.  
\*. Mois de Marie (petit), par M. *Mermier*, 278.  
\*. Mois de Marie des âmes pieuses, 277.  
\*. Mois de Marie de saint Bonaventure par un *Religieux*, 278.  
A. Mois (le) de mai consacré à Marie, ou 31 nouveaux cantiques, par R. P. *Deleval*, 223.  
\*. Mois des fidèles, par M. l'abbé *Pauget*, 278.  
\*. Mois de saint Joseph, par M. l'abbé *Chabrand*, 140.  
\*. Mois (le) du cœur agonisant, par le P. *Blot*, 462.  
\*. Mois (nouveau) du Sacré-Cœur, par l'auteur de l'*Eucharistie méditée*, 354.

**N.**

4. 5. Nièce (une) de Mazarin, par M. E. de *Barthélemy*, 279.  
5. Notice historique et archéologique sur Castelnau-de-Bretenoux, par M. l'abbé *Poulbrière*, 338.  
A. Notice historique et topographique sur sainte Marguerite, par E. *Arnaud*, 338.

**O.**

3. 5. OEuvres de Tacite, traduction par E. *Jacob*, 359.  
A. Opuscules de propagande, par M. l'abbé *Riche*, 361.

**P.**

- \*. Parure (la) spirituelle, dédiée aux enfants de Marie, 278.  
A. Pascal (Blaise), par M. A. *Laurent*, 367.  
4. Paysages de mer et fleurs des prés, par M. A. *Lemoyne*, 224.  
\*. Pensée (une) par jour, par le P. M. de *Boylesve*, 284.  
A. Point (le) de mire de la révolution, par le P. *Vadon*, 145.  
3. Politesse (de la) au pensionnat, par M<sup>me</sup> la comtesse *Drohojowska*, 23.  
A. Porte (A la) du Paradis, par M. *Le Pas*, 370.  
\*. Préparation (la) ou Marie avant sa naissance, par M. l'abbé *Bireaud*, 278.  
3. 5. Progrès récents de l'astronomie stellaire, par M. *Radau*, 460.  
A. Promenades d'un touriste, par M. Victor *Fournel*, 174.

**R.**

- Y. Rabelais, la renaissance et la réforme, par M. *Émile Gebhart*, 427.  
A. Récits historiques et légendaires de la France. Courses sur les grèves, par M<sup>lle</sup> *Marie Curo*, 227.  
A. Recluseries (les) par M. l'abbé *Pavy*, 228.  
A. Révolution de Thermidor, par M. Ch. *d'Héricault*, 63.  
5. 6. Richer (Edmond), étude sur la renouation du gallicanisme au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, par M. l'abbé *Puyol*, 255.  
A. Robinson (Le) de Paris, par M. E. de *Laluing*, 377.  
Romans contemporains (les) par M. *Amédée Leyret*. — Suite et fin, 468.

**S.**

- A. Sacré-Cœur (le). Réponse à certaines attaques contemporaines, par M. *le Briard*. 462.  
A. Souvenirs d'un vieux zouave, par M. *Blanc*, 231.

**T.**

5. 6. Tertullien et saint Augustin.— OEuvres choisies avec la traduction en français, publiées sous la direction de M. *Nisard*, 463.



- A. Tong-King et martyr, ou vie du vén. J.-L. *Bonnard*, 232.  
A. Tour (le) du monde, par M. Edouard *Charton*, 69.  
5. 6. Tradition (La) catholique sur l'infaillibilité pontificale, par Mgr l'archevêque de Bourges, 379.

V.

- A. Val-Régis la Grande, par M<sup>me</sup> Claire de *Chandeneux*, 148.  
3. 5. Venise, par M. *Charles Yriarte*, 385.  
A. Vie (la) domestique, par M. Ch. de *Ribbe*, 151.  
\*. Visites (courtes) au Sacré-Cœur, 354.  
4. 5. Voltaire, ses hontes, ses crimes, ses œuvres, et leurs conséquences sociales par *Armel de Kervan* (E. D. M.), 467.

III.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

A

- Alet* (le P.) : La France et le Cœur de Jésus, 328.  
*Allain* (E) : l'instruction primaire avant la Révolution, 272.  
*Allard* (Paul) : les esclaves chrétiens, depuis les premiers temps de l'Eglise jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident, 194.  
*Antoine* (le P.) : Le Chalet des Mirroirs, 325.  
*Armel de Kervan* (E. D. M.) : Voltaire, ses hontes, ses crimes, ses œuvres et leurs conséquences sociales, 467.  
*Arnaud* (E.) : Notice historique et topographique sur sainte Marguerite, 358.  
*Aulnoy* (M<sup>me</sup> la comtesse d') : la cour et la ville de Madrid vers la fin, du XVII<sup>e</sup> siècle, 107.

B

- Baillon* (H.) : Dictionnaire de botanique, 405.  
*Barthélemy* (E. de) : Une nièce de Mazarin, 279.  
*Barnard* (l'abbé) : Histoire de Madame Barat, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur de Jésus, 417.

- Beaujean* (A.) : Dictionnaire de la langue française, abrégé du dictionnaire de E. Littré, de l'Académie française, 408.  
*Benoît* (l'abbé) : saint Grégoire de Nazianze, 261.  
*Reulé* : Études sur le Péloponèse, 204.  
*Bierchliet* (Van) : les délices des enfants de Marie, 278.  
*Bireaud* (l'abbé) : La préparation, ou Marie avant sa naissance, 278.  
*Blanc* (Ch.) : les Artistes de mon temps, 5  
*Blanc* : Souvenirs d'un vieux zouave, 231.  
*Blavignac* (J -D.) : La Cloche. 326.  
*Blot* (le P.) : Mois (le) du cœur agonisant, 452.  
*Boiteux* (J.) : Lettres à un matérialiste sur la pluralité des mondes habités, 215.  
*Bougeault* : Histoire des littératures étrangères, 48.  
*Boylvesve* (le P. de) : Une pensée par jour, 284.  
*Bray* (Marie de) : Premiers enseignements chrétiens, 23.  
*Briard* (le) : le Sacré-Cœur. Réponse à certaines attaques contemporaines, 462.  
*Buet* (Ch.) : le capitaine Gueule-d'Acier, 172.

**C**

- Cadoudal* (de) : Honnêtes facéties et menus propos, 21.  
*Capmas* (Charles) : Lettres inédites de M<sup>me</sup> de Sévigné, publiées et annotées, 59.  
*Caron* (Ern.) : Manuel encyclopédique du jeune âge, 23.  
*Caron* (É.) : la Famille et l'École, 254.  
*Casabianca* (l'abbé) : Écrin de N. D. de Lourdes, 277.  
*Chabrand* (l'abbé) : Mois de saint Joseph, 140.  
*Chaffignon* (l'abbé) : le Crucifix, 115.  
*Champeau* (le P.) : Nouveau mois de Marie, 278.  
*Champeau* (le P.) : Fables et morceaux choisis, 23.  
*Chandeneux* (M<sup>me</sup> Claire de) : Val-Régis la Grande, 148.  
*Charon* (Ed) : le tour du monde, 69.  
*Chevalier* (l'abbé C.-U.-J.) : Choix de documents historiques inédits sur le Dauphiné, 176.  
*Choisy* (Aug.) : l'Asie mineure et les Turcs, 89.  
*Curo* (Marie) : Récits historiques et légendaires de la France ! Courses sur les grèves, 227.

**D**

- Darville* (J.) : les deux Cousines, 249.  
*Deleval* (le R. P.) : le mois de mai consacré à Marie, ou 31 nouveaux cantiques, 223.  
*Delsaux* (le P.) : les derniers écrits de Tyndall, 119.  
*Deulin* (Ch.) : Chez les voisins, 174.  
*Draper* (J. W.) : les conflits de la science et de la religion, 178.  
*Drohojowska* (M<sup>me</sup> la comtesse) : Mère et fille, ou la protection des animaux dans la famille, 451. De la politesse au pensionnat, 23.

**E**

- Eucharistie méditée* (l'auteur de l') : Nouveau mois du Sacré-Cœur, 354.

**F**

- Farges* (l'abbé) : Cours de philosophie adapté au programme du baccalauréat, 113.

- Féret* (l'abbé) : le cardinal du Peron, 91.  
*Fournel* (Victor) : Promenades d'un touriste, 174.  
*Frédault* : Forme et matière, 27.

**G**

- Gainet* (l'abbé) : Accord de la Bible et de la géologie dans la création de six jours, 165.  
*Gebhart* (Émile) : Habelais, la renaissance et la réforme, 427.  
*Girard* (le P.) : Petit manuel de la dévotion du Rosaire, 277.  
*Grou* (le P. N.) : l'intérieur de Marie, 278.

**H**

- Hallez* (le chanoine) : Mois de juin, 354.  
*Héricault* (Ch. d') : Révolution de Thermidor, 63.  
*Hugo* (V.) : la légende des siècles, 442.

**J**

- Jacob* (E.) : OEuvres de Tacite, 359.  
*Jeanjacquot* S. J. (le P.) : simples explications sur la coopération de la T. S. Vierge, 278.

**K**

- Kerviler* (R.) : le chancelier Séguier, 245.

**L**

- Lalaing* (E. de) : Le Robinson de Paris, 377.  
*Largent* (le P.) : Élévation à saint Joseph, 140.  
*Larive et Fleury* : la troisième année de grammaire, 23.  
*Laurent* (A.) : Blaise Pascal, 367.  
*Lavisse* : la première année d'histoire de France, 81.  
*Lebrouquy* (G.) : Histoire de l'abbaye d'Aulne, 338.  
*Lemer* (Julien) : Dossier des jésuites, 12.  
*Lemoyne* (André) : Alise d'Evran, 224. Une Idylle normande, 224. Paysages de mer et fleurs des prés, 224.  
*Lescœur* (P.) : l'Église catholique en Pologne sous le gouvernement russe, 16.

*Leyret* (Amédée): Romans contemporains (les).— Suite et fin. 468.  
*Liguori* (S. Alph. de): Dévotion à saint Joseph, 140.

**M**

*Maricourt* (le vicomte de): un coin de la vieille Picardie, 227.  
*Mermier*: Petit mois de Marie, 278.  
*Molina* (Ludovico): Concordia liberi arbitrii cum gratiæ donis, divinæ præscientiæ, providentiæ, prædestinatione et reprobatione, 11.

**N**

*Nisard* (D.): Histoire de la littérature française, 127. Tertullien et saint Augustin. OEuvres choisies avec la traduction en français, publiées sous sa direction, 403.

**P**

*Pajol* (le comte): Kléber, sa vie, sa correspondance, 436  
*Pas* (le): A la porte du Paradis, 370.  
*Patrignoni* (le P.): Dévotion à saint Joseph, 140.  
*Paugot* (l'abbé): Mois de Marie des fidèles, 278.  
*Pavy* (l'abbé): les recluseries, 228.  
*Peigné* (A.): Méthode de lecture, 23.  
*Picus* (l'abbé): Esther, 255.  
*Place* (l'abbé Ch. de): Jésus-Christ, sa divinité, son caractère, son œuvre et son cœur, 54.  
*Poulbrière* (l'abbé): Notice historique et archéologique sur Castelnaud-Bretenoux, 338.  
*Pujos*: La loi et l'instruction gratuite, laïque et obligatoire, 348.  
*Puyol* (l'abbé): Edmond Richer, étude sur la renouation du gallicanisme au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, 285.

**R**

*Radau*: Progrès récents de l'astronomie stellaire, 460.

*Rambosson*: Histoire des astres, 343.  
id., météores, 33.  
*Rustoul* (A.): Histoire populaire de la Révolution française, 425.  
*Reclus* (Élisée): Nouvelle Géographie universelle, la terre et les hommes, 410.  
*Ribbe* (Ch. de): la vie domestique, 151.  
*Riche* (l'abbé): Opuscules de propagande, 361.  
*R\*\*\** (l'abbé): Histoire du cardinal Sadolet, 269.  
*Rous* (l'abbé): Histoire des saintes Puelles et de leur culte, 445.  
*Rousselet* (L.): l'Inde des Rajahs, 207.

**S**

*Sepet* (Marius): Jeanne d'Arc, 433.  
*Subercaze*: Encyclopédie de l'enseignement primaire, 81.

**T**

*Teissonnier*: Compendium théologique, 100.  
*Treverret* (de) (A.): l'Italie au XVI<sup>e</sup> siècle, études littéraires, morales et politiques, 427.

**V**

*Vadon* (le P.): le point de mire de la révolution, 145.  
*Taparelli d'Azeglio* (le P.): Essai théorique de droit naturel, 199.  
*Verhaege* (le P.): Mois de mars, 140.  
*Vétault* (Alph.): Charlemaigne, 95.  
*Visites* (courtes) au Sacré-Cœur, 354.  
*Vuilleret* (A.): Garibaldi en France, 332.

**Y**

*Yriarte* (Charles): Venise, 385.

**W**

*Weninger*, S. J. (le P.): Lectures et Histoires édifiantes pour les fêtes de la Sainte-Vierge et surtout pour le mois de Marie, 278.